



Procès-verbal de l'Assemblée Sectorielle Aquaculture du 20 novembre 2023

I. Identification du document

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle Aquaculture du 20 novembre 2023
Responsables de la préparation du document	Bertrand Hoc et Katleen Simon
Date de publication	14/02/2024
Validé par	Chargé de mission et participants de l'AS
Annexe	Annexe I : Présentation de l'Assemblée

I. Liste des participants

Producteurs

Thierry BAY (**TB**) – Belgian Quality Fish
 Dominique HABRAN (**DH**) – Pisciculture du Fourneau Marchand
 Gregory HABRAN (**GH**) – Pisciculture du Fourneau Marchand
 Lionel NAILIS (**LN**) – Pisciculture de La Truite d'Onderval
 Nicolas MARICHAL (**NM**) – Pisciculture de La Truite d'Onderval
 Angélique GILLET (**AG**) - Pisciculture de Pechon Fontaine
 Alain SCHONBRODT (**AS**) - Pisciculture de la Wamme
 Cécile SCHONBRODT (**CS**) - Pisciculture de la Wamme
 Anne BODY (**AB**) - Pisciculture de la Galette
 Raphaël MUROVEC (**RM**) - Pisciculture du Tintia
 Sanja JANKOVIC (**SJ**) - Pisciculture du Tintia
 Valère LEQUEUX (**VL**) - Pisciculture du Fourneau Marchand
 Guy GODFRIAUX (**GG**) - Pisciculture du Ry des Prés
 Madame GODFRIAUX (**MG**) - Pisciculture du Ry des Prés
 Pierre JAVAUX (**PJ**) - Pisciculture de Rossart
 Henri DETIFFE (**HD**) - Pisciculture des Etangs de Cendron
 John DETIFFE (**JD**) - Pisciculture des Etangs de Cendron
 Florent CONINCK (**FC**) - Pisciculture d'Annevoie

Non producteurs

Arnaud COLLARD (**AC**) - Vétérinaire
 François LIEFFRIG (**FL**) - CER groupe
 Amandine VANDEPUTTE (**AV**) – ApaQ-W
 Houcine DHIEB (**HD**) - Aqua Développement
 Damien SONNY (**DS**) - profish-technology
 Pierre DARTOIS (**PD**)
 Donaat MORTELMANS (**DM**) - Colruyt
 Olivier PARISIS (**OP**) - GxABT Ulg - CRAU
 Aymeric ANGLICUS (**AA**) - GxABT Ulg - CRAU
 Jean-Marc LIBIOULLE (**JML**) - Noë Aquaculture
 Eric DE MUYLDER (**EDM**) - CreveTec



Alicia NOEL (**AN**) - CERER Pisciculture
Vincent GENNOTTE (**VG**) - CERER Pisciculture
Benoît THOMASSEN (**BT**) - FWA
Rachel SUNDAR RAJ (**RSR**) - FWA
Gert-Jan GOEMINNE (**GJG**) - Royal Belgian Caviar
Benoit RENKENS (**BR**) – Foire agricole de Libramont
Bertrand HOC (**BH**) - SoCoPro
Philippe DELAUNOIS (**PhD**) – SPW - DGO3
Bram MEERSMAN (**BM**) - Vétérinaire
Alain VANDERPLASSCHEN (**AV**) - ULG - FARA

II. Ordre du jour

Exposés et présentations

- L'élevage de crevettes en Belgique : La naissance d'une nouvelle industrie dans l'UE par M. Houcine Dhieb (Aqua Développement).
- Projet WalliCrevette par Mme. Alicia Noël (UGERAA).
- Le point sur le Conseil Consultatif de l'Aquaculture (AAC) par le Dr. Alain Schonbrodt (UPV-FVE).
- Campagne promotion 2023-24 de la filière par Mme. Amandine Vandeputte (Apaq-W).

Points d'attention

- Situation sanitaire de la filière aquacole wallonne par le Dr. François Lieffrig (CER Groupe).
- Etat des lieux du projet d'écloserie coopérative.
- Programme européen FEAMPA.
- Pertes de productions liées à la cohabitation avec le castor.
- Fonds piscicole.
- Qualité différenciée.
- Divers



Exposés et présentations

III. L'élevage de crevettes en Belgique : La naissance d'une nouvelle industrie dans l'UE par M. Houcine Dhieb (HD) d'Aqua Développement

La présentation de cet exposé est jointe en annexe.

HD va expliquer, plus en détails, ce qu'est l'aquaculture traditionnelle.

En ce qui concerne les crevettes, c'est un segment qui a la croissance la plus rapide dans le secteur des fruits de mer.

Cette production est principalement réalisée par l'aquaculture traditionnelle, qui a malheureusement des effets négatifs pour l'environnement.

Un autre paradoxe que **HD** va partager : l'Amérique latine, l'Inde, le sud-est de l'Asie, produisent ou participent à plus de 80% de la production mondiale, alors que les Etats unis, l'Europe, la Chine, le Japon et la Corée consomment plus de 50% de cette production en important plus de 97% de leurs besoins. Ils ne produisent donc presque rien.

Les pays exportateurs ont une éthique différente de la nôtre, et donc, il n'y a pas de traçabilité des crevettes importées. Pour nous qui avons la chance de pouvoir comparer des crevettes fraîches et des crevettes congelées, on se rend compte que la différence est très importante au niveau de la texture.

Qui dit importation dit congélation, logistique lourde, forte empreinte écologique et production importante de CO₂. A titre d'exemple, pour que les crevettes arrivent dans nos assiettes, il faut compter ± 1 an d'élevage et d'importants moyens pour maintenir la chaîne du froid. Un sujet tabou de cette production concerne la sécurité alimentaire des produits.

Pourquoi certains pays consomment-ils autant de crevettes, alors qu'ils n'en produisent pas ?

Cela est principalement lié aux deux types de systèmes d'élevage :

- **Le système traditionnel** : c'est un système de production en extérieur qui est adapté à des climats tropicaux. Si l'on creuse des bassins près de la mer ou de l'océan, on peut y produire des crevettes mais d'un point de vue climatique, cela est impossible à réaliser en Europe. De plus, les besoins en main d'œuvre sont très importants et cela est inenvisageable avec le coût de la main d'œuvre en Europe. Enfin, ces aménagements sont très destructeurs pour l'environnement et inenvisageable au niveau législatif européen.
- Le deuxième système est **le système High Tech intérieur** en RAS, qui est au départ principalement développé pour d'autres espèces, mais, il peut être adapté aux crevettes. Ce système donne néanmoins des résultats moyens avec des coûts d'investissement et des coûts opérationnels très élevés. Ce système donnerait des coûts de production au kilo de crevettes, 2 à 3 fois supérieur que celui d'un kilo congelé et importé. Il faut donc trouver des consommateurs qui acceptent de payer plus pour consommer des crevettes produites localement.

C'est la solution que nous proposons, qui combine les différents systèmes et les différentes technologies, sous le nom de biotechnologie. Il s'agit d'un système avec des équipements brevetés qui fait intervenir des techniques comme l'intelligence artificiel pour optimiser le management.

HD indique qu'ils ont réussi à avoir un rendement 10 fois supérieur au système traditionnel avec des coûts moins élevés que le RAS sans avoir recours aux antibiotiques ni aux produits chimiques.

Pour donner plus de détails sur le modèle de nos fermes, nous utilisons un système intelligent de gestion : le système AD aqua DEVELOPPEMENT.

Chaque ferme est passée sur le cloud, chaque bassin est équipé de capteurs.

Ces capteurs collectent des données et ces données sont traitées de manière centralisée avec des couches de machines qui font recours à l'intelligence artificielle.

Avec ce système, on peut prévoir les anomalies ou les problèmes, et réagir tôt en donnant des instructions à nos



responsables de ferme. Ainsi nous pouvons optimiser les opérations au sein de nos fermes.

Ils arrivent donc à obtenir un rendement 10 fois supérieur au système traditionnel, avec des coûts d'investissement 4 fois inférieur mais également des coûts opérationnels 2 à 3 fois inférieurs

Ils sont aussi parvenus à minimiser les rejets d'eau à 90% ainsi que pour les autres déchets. Ils ont participé à rendre possible la production locale des crevettes n'importe où dans n'importe quel environnement avec une traçabilité totale.

Grace à ces résultats, nous avons obtenu des prix et des reconnaissances dans le monde entier : sélectionné top 45 Food tech, gagné l'extrême tech challenge en Asie et gagné le Monaco sea and protection challenge.

En Corée, nous avons réussi avec de coûts ± comparables aux coûts européens à cultiver, produire des crevettes en hiver à -18 degrés, avec des coûts d'un kilo moins cher qu'un kilo congelé importé que pratiquent l'élevage traditionnel.

La Belgique, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Angleterre consomment plus de 50% de la consommation européenne. On parle d'un marché de plus de 400 000 tonnes par an qui ne cessent pas d'augmenter avec une croissance annuelle moyenne de 7%.

Si on arrive à capter entre 5 et 10% de ce marché, cela représenterait ± 300 millions d'euros en revenus directs et indirects.

On ne parle plus d'un ferme ici ou là mais on entrevoit de créer toute une industrie au travers de l'élevage des crevettes.

Comment peut-on y arriver ?

Nous projetons d'installer les premières fermes en Belgique et de créer des canaux de vente en B2B et en B2C.

Pour ce faire, nous développerions un modèle de franchise avec des agriculteurs belges pour partager notre savoir faire et notre technologie afin de proposer aux agriculteurs de produire, localement, leurs propres crevettes en créant des canaux de vente.

Nous sommes en discussion avec des agriculteurs qui ont dû cesser leurs activités dans l'élevage de vache ou de porc par exemple et qui doivent se réorienter ou changer d'activité.

Nous planifions également de créer notre propre centre de recherche et de développement.

Jusqu'à maintenant, nous avons réservé un premier terrain (agropolis à Kinrooi) où nous planifions une production annuelle de 250 tonnes, avec un centre d'essai. Nous travaillons actuellement pour acquérir les licences et les permis. A titre d'exemple, nous avons obtenu les autorisations en une semaine en Arabie saoudite, en un mois en Corée et en Belgique cela devrait prendre entre 9 et 12 mois si tout se passe bien.

Un autre terrain est en cours de négociation où ils planifient aussi une production de 250 tonne/an, avec un centre de recherche et de développement. Ils ont déjà signé un accord pour les premiers projets de recherche.

Pour résumer, nous planifions de créer toute une industrie pour produire localement, d'une façon durable des crevettes, avec une traçabilité totale tout en étant profitable. Pour le long terme, nous planifions d'arriver à une production de 10 000 tonne/an, ce qui créerait plus de 1000 postes directs ou indirects. Nous espérons avoir plus de 50 franchises dans les 10 prochaines années. Cela nous donnerait la possibilité de participer au développement de l'économie par exemple par la création d'une usine pour produire l'aliment des crevettes, pour le transport, la logistique, l'emballage et la transformation. Cela pourrait créer plus de 300 millions d'euros de chiffre d'affaires. Nous planifions donc de créer un centre de recherche afin de soutenir les activités de recherches et de développement en aquaculture en général. Enfin ces projets permettront d'aider aussi à renforcer la sécurité alimentaire.

Planification :

2025-2026-> 1^{ère} ferme opérationnelle ;

2027-2028-> Lancement du modèle de franchise et d'expansion ;

2029-2030-> Intégration des activités et industries connexes ;

2032-2033-> Rendre la Belgique comme l'un des principaux acteurs de production de crevette en aquaculture.



De quoi avons-nous besoin ?

Accentuer la discussion avec les investisseurs, développer un support administratif et politique et enfin créer des partenariats.

Questions/réponses

1) **FL**, Qu'elle est l'origine de l'eau que vous allez utiliser ? S'agit-il d'eau de forage ?

HD-Par exemple, dans les 2 fermes en Corée et en Arabie saoudite, on utilise directement l'eau de la mer. A Kinrooi nous comptons utiliser de l'eau saumâtre. Ça change juste les coûts, mais techniquement, c'est possible d'élever avec de l'eau de forages, parce que le système se base sur l'écosystème naturel. Ils préfèrent que l'approvisionnement en eau soit le plus naturelle possible. Sinon, il est possible d'augmenter la salinité, il faut alors utiliser des minéraux et d'autres éléments, pour reproduire l'écosystème.

Ils sont en cours de test, il faut entre 4 à 8 semaines pour recréer dans les bassins avant d'y placer les crevettes

2) **PhD** vous parlez de crevettes dans de l'eau saumâtre, ou de l'eau salée, alors que j'avais pu comprendre qu'il existait aussi des crevettes d'eau douce. Alors pourquoi dans des régions comme la nôtre, où on a plus de chance d'avoir de l'eau douce que de l'eau de mer, ou il faudrait donc ajouter du sel avec des problèmes d'élimination par la suite ne choisissez-vous pas d'autres espèces ?

HD-Absolument, en Belgique, on est en train d'essayer l'élevage de la crevette grise, on essaye de faire des expériences.

Pour les autres espèces, on teste l'espèce « *vannamée* » la plus consommée et la plus tolérante dans différentes conditions et changements, mais c'est possible de faire l'élevage de crevettes d'eau douce. Il ne connaît pas le nom scientifique, mais on a aussi des bassins en Corée où l'on est en train de tester différentes espèces. Espèce japonaise, par ex, qui préfère l'eau douce. Il faut juste analyser le rendement et l'impact économique.

3) **VG** Comment résoudre les problèmes de fonctionnement des techniques de production qui miment, si j'ai bien compris, le fonctionnement des écosystèmes, dans vos fermes en Arabie saoudite et en Corée ?

HD-En Corée, cela fonctionnait en 2019, pour l'Arabie, c'est encore en cours de construction, ça devrait commencer dans quelques mois.

VG : Ma question porte sur cette technique de production, pouvez-vous nous en dire un peu plus, vu que ça a l'air d'être aussi productif que durable sur des bioflocs avec moins d'investissement, moins de frais opérationnel, donc, en quoi cela consiste ?

HD-Je ne suis pas l'expert pour donner plus de détails, mais en fait, c'est un système ordinaire qu'on va trouver dans les fermes disposant de plus grands bassins pour les crevettes, et on essaye de faire des fermentations naturelles, pour reproduire l'écosystème, mais, il y a aussi un autre bassin à côté, où tu peux trouver des autres espèces, par exemple, des moules, et des autres espèces, qui aident à faire une filtration naturelle. On ajoute les autres espèces, non seulement, pour recréer l'écosystème, mais aussi, pour diminuer les coûts opérationnels.

Si tu veux plus de données techniques, il pourra donner plus de détails.

4) **JD** est-il possible de transposer ça à d'autres espèces, ou c'est spécifique à la crevette ?

HD-Quels types d'espèces ?

JD Des espèces locales de notre région peu importe mais en aquaculture ?

HD -Jusqu'à maintenant, ils se concentrent sur les crevettes, mais, il y a des autres projets qui devraient permettre d'essayer d'autres espèces. Techniquement, c'est possible, mais, à sa connaissance il n'y pas encore d'essai en cours.

JD Parce que si l'idée, c'est de recréer un même biotope, et que votre application cloud gère tout ça, avec une intelligence artificielle, est-ce que votre programme est transposable sur les autres espèces ?

HD-Techniquement ce devrait être possible, mais ils ne l'ont pas encore testé pour d'autres espèces. Si vous avez des idées, des propositions, n'hésitez pas !



IV. **Projet WalliCrevette par Mme. Alicia Noël (AN) (UGERAA).**

La présentation de cet exposé est jointe en annexe.

Présentation du projet par **Alicia** qui porte le nom de WalliCrevette « la crevette en Wallonie », pour l'université de Liège au sein de l'unité de gestion des ressources aquatiques et d'aquaculture (**UGERAA**).

Le but du projet est de développer la crevetticulture en région wallonne. Si on s'intéresse à la production aquacole des principaux groupes d'espèces, on peut voir que les crustacés sont le deuxième groupe d'espèces les plus produits au monde, principalement, sur le continent asiatique et un petit peu en Amérique.

En 2020, la production de crevettes pénelides, donc tropicales, types gambas, avait atteint les 6,76 millions de tonnes, ce qui représente une augmentation de 72% par rapport à 2011. C'est donc une production en plein essor.

Les principaux pays producteurs sont la Chine, l'Inde, le Vietnam et l'Indonésie.

Les deux espèces principalement produites en 2020, sont la crevette à pattes blanches et la crevette tigre géante.

La première représente 86% de la production globale et la seconde 11%.

En Europe, la production de la crevette est vraiment très faible : moins de 150 tonnes, et les trois espèces principalement élevées sont la crevette impériale qu'on appelle également crevette japonaise, la crevette à pattes blanches et la crevette tigre géante.

Les principaux pays producteurs en Europe sont la France, l'Allemagne et l'Espagne.

La production est donc pour l'instant faible, pourtant l'Europe est une grande importatrice de crevettes, donc, en 2021, on a importé 452 000 tonnes de crevettes tropicales congelées. Le principal pays importateur, c'est l'Espagne, mais, on peut voir que la Belgique, à elle seule, représente 32 800 tonnes de crevettes importées par an.

Donc, la question du développement de la crevetticulture en Europe commence à se poser, parce que cela permettrait de disposer de produits frais, locaux, et plus respectueux de l'environnement.

C'est devenu le cheval de bataille de certaines fermes de crevettes, la 1^{ère} à mentionner étant CreveTec de Mr Eric De Muylder, situé en région flamande qui produit environ une tonne de crevettes/an.

En Allemagne, on trouve déjà plusieurs fermes productrices, GARNELENFARM annonce 85 tonnes /an.

En France, on trouve LISAQUA, qui est aussi aux alentours de 1 tonne/an.

En suisse, on a une ferme plus grosse, qui annonce qu'elle produira 120 tonnes/an à plein régime, actuellement aux alentours des 60 tonnes/an.

NORAY est située en Espagne, et c'est la 1^{ère} ferme de crevettes européenne à disposer du label ASC, en 2022, elle a produit ± 50 tonnes de crevettes.

Les objectifs du projet WalliCrevette, c'est de répondre à la demande présente sur le marché Belge, en essayant de diversifier la production aquacole de la région, et de produire un produit frais de qualité, respectueux de l'environnement et à proximité des marchés locaux.

Au niveau des actions entreprises, une des premières, sera de constituer un stock de géniteurs, d'apprendre à contrôler sa reproduction, de déterminer les critères zootechniques pour l'élevage larvaire, mais aussi, pour le grossissement, et ces données permettront de faire des dimensionnements à l'échelle plus industrielle, et enfin, un grand volet de communication, et de diffusion des résultats pour les personnes intéressées.

Questions/réponses

1) Vous vous y prendrez comment pour avoir les paramètres nécessaires ? En Suisse, par exemple, il n'y a pas d'eau salée.

AN-Cela dépend vraiment des entreprises que j'ai présentées.

En suisse, c'est un cas particulier, car ils sont situés à proximité de salines. Ils disposent de la chaleur d'une industrie implantée à côté d'eux qui leur fournit de l'eau chaude et le sel qui se trouve sur place.

Les entreprises comme CreveTec, Lisaqua travaillent en biofloc donc en système fermé avec de l'eau reminéralisée et ils ont très peu de renouvellement d'eau dans ce système et très peu de rejet qui consistent en des rejets à l'égout.

EDM de CreveTec ajoute qu'après 8 ans, il n'a encore jamais rejeté d'eau et il travaille en Biofloc.



V. Le point sur le Conseil Consultatif de l'Aquaculture (AAC) par le Dr. Alain Schonbrodt (AS) (UPV-FVE).

La présentation de cet exposé est jointe en annexe.

AFSCA : autorisation-> agrément

Alain attend encore de nouvelle de l'AFSCA, en tout cas, il est déjà avéré que tous les pisciculteurs devront être agréés, ce n'est pas grave pour ceux qui ne font que du vivant, mais cela risque d'être plus ennuyeux pour les autres.

BT On parle vraiment de l'agrément d'élevage et pas de l'agrément pour la transformation, donc selon moi, ça ne changerait rien pour ceux qui produisent des truites abattues.

AS Si, c'est justement sur ce sujet que j'ai interrogé l'AFSCA : ils sont en train de réfléchir à un agrément pour la mise en application des normes européennes, en ce qui concerne le B2B, et l'Horeca : est-ce que ce sera pour nous en B2B et/ou en B2C ?

BT Légalement, c'est déjà le cas depuis longtemps.

AS On m'a demandé de préciser, si c'était seulement éviscération ou éviscération + ...

AS Attendait des nouvelles le jour de l'AS, mais il n'en a pas reçu.

BT Ce qui est dangereux, c'est que la personne qui défendait cela était Jean-François Heymans, et il était sur le départ, mais il y a vraiment une volonté d'uniformiser les secteurs. **BT** conseille de se raccrocher aux exceptions françaises, à la législation européenne, c'est la meilleure façon selon lui, mais, il ne faut pas créer quelque chose à la belge.

NM s'était renseigné pour les agréments pour vendre en B2B et il est nécessaire d'être agréé. Sinon ce n'est que du B2C à la ferme.

AS va parler de l'Aquaculture Advisory Council (**AAC**) qui est une instance d'avis subventionnée par le secteur et une partie par la commission européenne. L'AAC, dont Alain fait partie, se réunit plusieurs fois par an en visio, et 2 fois par an en présentiel. Ils ont un contact immédiat avec une soixantaine de partenaires. Pour l'instant et parmi les partenaires, il y a la fédération vétérinaire européenne qui a délégué **AS**.

Médicaments vétérinaires

Les traitements oraux allaient devoir être fait individuellement, donc on aurait dû traiter chaque poisson un par un. L'Agence européenne du médicament a accepté de reconsidérer le cas particulier de l'aquaculture, notamment à la suite des remarques de l'AAC et de la FVE qui ont démontrées que c'était totalement impraticable.

Il va falloir envisager une dérogation, mais celle-ci n'a pas été acceptée, il a donc fallu modifier 25 actes délégués dans cette directive médicament.

Maintenant, comment cela va-t-il se passer ?

Jusqu'à présent, on ne pouvait utiliser que des produits enregistrés, d'abord dans l'état membre, éventuellement pour une autre espèce terrestre (bovin, volaille, ...), et puis seulement, on pouvait passer au stade suivant.

Maintenant, on peut directement aller chercher des médicaments destinés à l'aquaculture, dans un autre état membre (état membre : pas uniquement les 27, mais, ce sont aussi les membres de L'association européenne de libre-échange (AELE) tel que la Norvège qui en produisent pas mal). On pourrait même utiliser des médicaments autorisés à usage humain, mais **AS** ne le conseille pas car cela coûte très cher. Les préparations extemporanées sont interdites en aquaculture. En principe, il y a 600 spécialités (antimicrobiens) en Europe, on va créer une banque de données, à laquelle on pourra se référer. Il faut encore passer 5 étapes pour que ces amendements soient acceptés, et si au Conseil européen, il y a un état membre qui dit non, et bien, il faudra tout recommencer.

On peut espérer que pour 2024 tout soit accepté.

L'utilisation d'antibiotiques critiques est soumise à des antibiogrammes désormais en Belgique.

Maintenant dans un état d'urgence, si les bêtes sont en train de mourir, on peut quand même démarrer, mais il faut faire un antibiogramme pour le démontrer.

L'administration individuelle est toujours imposée, s'il y a un risque-> **AS** a demandé quel était le risque, mais il n'y a pas eu de réponse.



Les maladies officielles

Rappel des catégories de maladies animales.

A = éradication immédiate (non existante dans l'UE à ce jour)

B = éradication obligatoire (pas pour l'aquaculture)

C = éradication optionnelle : SHV et NHI

D = appliquer des règles pour les déplacements

E = simple notification

Déception dans la lutte contre SHV et NHI qui cafouille, et dont voilà les résultats après ± 2 ans :

70% des états membres se retrouvent sans statut.

FL C'était déjà le cas sous la directive précédente, on est depuis toujours à 70 % sans statut. Au niveau européen, il considère qu'il y a de la mauvaise volonté de la part de la profession, qui ne ferait pas d'effort, pour passer du dernier statut, c'est-à-dire sans statut, à élevage indemne. Néanmoins, on leur explique que lorsque l'on se retrouve physiquement sur une rivière qui traverse deux pays, c'est impossible !

AS leur a expliqué que la source de la Meuse et de l'Escaut ne se trouvaient pas en Belgique et que dès lors on ne pouvait rien contrôler. Aucune réponse reçue.

Mais alors pourquoi de si mauvais résultats ?

D'après la commission, pas d'incitants réels pour l'éradication VHS et NHI, les abattoirs et les étangs de pêches ne s'en soucient pas. Le repeuplement en eau libre en Europe n'est pas volumineux comparativement au reste de la production, donc, il n'y a pas d'incitant financier réel selon la commission. En revanche, en région wallonne, pour être autorisé à déverser en eau libre, il faut prouver qu'il y a une visite annuelle d'un vétérinaire agréé et que la production est soumise à un examen virologique par an avec un résultat négatif sur les virus SHV et NHI.

Les programmes d'éradication et de certification sont trop long et certains pisciculteurs abonnent en disant :

On va vivre avec le virus. C'est ce qui se passe malheureusement de plus en plus.

La hausse des températures implique des pertes moindres en cas de SHV – IHN ?

FL Ce n'est pas ce que l'on constate ces derniers temps sur le terrain. D'ailleurs, le laboratoire de l'Anses est en train d'initier un travail de recherche sur la SHV d'eau chaude. Enfin, les deux derniers cas de NHI dans notre région se sont déclarés dans des eaux « tièdes », en tout cas pas dans des eaux froides.

Les règles ne sont pas bien comprises ou pas bien appliquées dans tous les états membres.

Autres motifs ?

AS : Ma réponse :

La traçabilité des animaux aquatiques est nul, en effet, comment identifier une truite ?

L'eau est un vecteur protecteur des germes.

Pour simplifier les statuts, pour faciliter le commerce, on a augmenté les risques de propagation !

Les statuts de surveillance volontaire = ? pourquoi le ferait-on ?

Les tolérances vis-à-vis des pêcheries et des poissons d'ornement = ? **AS** est furieux et il va remettre une demande de dérogation d'amendement.

Mes conclusions

Normalement, on réévalue une nouvelle directive tous les 4 ans. **AS** a demandé qu'on la réévalue très vite.

On lui a répondu : on va résoudre tous les problèmes en formant les aquaculteurs.

À la suite des discussions, les Roumains ont indiqué que 80% de leurs élevages étaient indemnes mais le manque de juvéniles provient fatalement de certaines de zones non indemnes (sécheresse, inondation, ...).

En Allemagne, une aide est offerte par l'état à l'éradication 50% du FEAMPA et 50% de l'état.

Il faut de l'aide des gouvernements pour assurer l'éradication et le fair-play des éleveurs.



Responsabilité environnementale et crime environnemental

90% de la production européenne est assurée par des micro-entreprises.

La sécurité alimentaire va passer probablement pendant un certain temps avant la salubrité alimentaire parce que la guerre en Ukraine et le covid-19 conduisent à un manque de nourriture en Europe. On acceptera de plus en plus tout... Depuis 2007, le principe du pollueur payeur est d'application.

On ne peut plus solver la pollution qui a eu lieu, mais il faut dorénavant prévoir des mesures préventives.

Il y a eu une confirmation sur le sujet en novembre 2022, et tout le monde a été invité.

Il fallait une évaluation par secteur depuis avril 2023, mais la situation est en stand-by, pas finie, le point était à l'ordre du jour en 2023, mais il n'est même pas cité en 2024. Il y aura un « fitness check » en début 2024.

Enfin, la cour des comptes de l'union européenne est très critique sur la mise en œuvre de l'évaluation notamment sur l'étude d'impact de cette mesure.

Donc, pour le moment on est en plein brouillard...

La directive crime environnemental :

Un Allemand a indiqué qu'il avait eu des grosses averses pluviales avec énormément de sédiments, il a rincé ses installations, et il a reçu une amende tellement grosse qu'il a dû fermer son entreprise.

Néanmoins, un groupe de travail est en création, pour pouvoir essayer de faire bouger les choses.

En France, c'est une responsabilité gouvernementale.

La réaction finale d'AS a été de dire qu'il fallait une harmonisation ou alors on aurait une concurrence déloyale d'un état à l'autre.

Information aux consommateurs

L'information est tronquée dans les supermarchés, ils y indiquent n'importe quoi.

Dans HoReCa par exemple, opération weekend de la truite à Hotton : on annonce que la truite de la Wamme sera servie, et on ne commande pas un kilo !

Le nom de la pisciculture ne doit pas être indiqué sur les étiquettes B2B, mais on ne sait pas pourquoi.

Faut-il indiquer le mode d'abattage ?

Il y a actuellement une bataille entre les produits locaux et importés et malheureusement cela ne va pas toujours dans le bon sens...

BT : Si jamais, concernant l'étiquetage pour les modes d'abattage, il n'y a aucun consensus, et comme la législation est souvent la même, ça ne va pas arriver tout de suite pour l'aquaculture, en tout cas pas au niveau Européen.

Recherche en aquaculture (EATIP - European Aquaculture Technology and Innovation Platform)

Elle ne semble pas inefficace, et elle est composée de personnes sérieuses, et qui ont réalisé certaines choses càd :

Des travaux de recherche financés par l'UE, sont souvent pertinents, mais pas pour l'aquaculture, trop souvent orientés selon les objectifs politiques de l'UE (pacte vert, etc...)

Ces travaux sont financés à 10% par l'UE, et 90% par les états.

Il faut plus de représentation des PME dans les choix, et le transfert des résultats sur le terrain, et privilégier les petites actions plutôt que les grands projets.

Krill

Inclusion des farines de krill dans les aliments, pour les bovins et les ovins par exemple.

Le gros problème c'est la ressource, par exemple en Norvège, il y a 200 à 300 millions de tonnes par an issues de la productivité naturelle, car on n'élevé pas le Krill, on le cueille.

Mais les ONG ne sont pas d'accord d'incorporer cette alimentation-là contrairement aux produits issus du poisson, car on ne sait pas garantir que le Krill n'est pas sensible aux techniques d'abattages !



Bien-être animal (BEA)

Un centre de référence a été créé avec une quinzaine de partenaires.

Il faut parler des interactions science-éthique par exemple : quand on fait une césarienne à une vache, c'est pour le bien être du veau et de la vache.

Création d'outils pour évaluer le bien-être animal, identification des besoins des espèces.

Quel cadre réglementaire pour améliorer le BEA ?

Il faudra créer des formations en BEA pour les experts officiels, les VT, le personnel des élevages, trouver un chargé du BEA dans les élevages, relever les statistiques.

Il y a une menace : la législation ne peut pas augmenter inconsidérément les coûts de l'élevage, ni faire courir le risque d'une concurrence déloyale de la part des pays tiers. Il faudra aussi considérer l'impact des changements de climats. Généralement, les organisations de protection animale disent que les animaux sont plus heureux dans la nature, oui ils y subissent, la famine, la sécheresse, les inondations qui conduisent à leur mort...

AS a demandé qu'ils créent aussi des indicateurs de bien-être animal pour les animaux sauvages.

Aqua-FAANG

Advancing European Aquaculture by Genome Functional Annotation -> 6 millions d'€ en 7 ans (10 labos privés, 14 universités)

Il s'agit de sélectionner les animaux en fonction de leur résistance aux maladies de productivité.

AS dit qu'il paraît que la sélection génomique explique 80% de la résistance des saumons à la NPI, est-ce vrai ?

AC Oui c'est vrai.

FL Oui ce sont des souches nettement plus résistantes.

AC ajoute que dans le cas de la NPI par exemple, tout ce qui est en Norvège, Irlande, Ecosse et Chili, toutes les truites par exemple sont issues de souches qui sont résistantes et donc on est parvenu à l'éradiquer. En revanche, en Turquie et en Iran, notamment, il y a de gros problèmes et je reçois de grosse demande pour remettre des produits que l'on avait retirés sur le marché.

BT S'agit-il de la même discussion qu'il y a au niveau des plantes pour le moment, avec de la sélection « forcée », des mutations « forcées » ?

AS Il ne s'agit pas de faire des organismes génétiquement modifiés mais de sélectionner des caractères bien précis.

Elevage Bio

Le délégué de la commission a été extrêmement déçu.

Il y a des négociations en cours avec l'Australie, l'Argentine, le Canada, le Costa Rica, l'Inde, Israël, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Corée du sud, la Tunisie...-> pour développer le Bio en Europe

On tente de susciter la demande dans les prisons, les écoles, et de lutter contre la fraude, améliorer la traçabilité. Des non-sens...

Commentaires pour l'élevage Bio

Les gestionnaires de restauration collective sont très réticents (trop cher, tromperies commerciales...scandale dans les prisons en Italie car non BIO) et abandonnent certains produits. De plus, l'apparition de plusieurs labels concurrents suscite la méfiance.

Certains critères de qualité sont hors du contrôle des producteurs (qualité de l'eau de mer, ...). De ce fait, certains investissements sont perdus par la perte du label. De plus, certains petits producteurs ne peuvent pas se payer une certification si aléatoire du fait de l'évolution de la qualité de l'eau.

D'après le GT de l'AAC,

- * les stimulants financiers sont insuffisants ;
- * la disponibilité de juvéniles est très incertaine ;
- * les ingrédients des aliments sont compliqués et les coûts trop élevés ;
- * les sources de vitamines sont douteuses (OGM)...



BT Pour l'aliment, il y a une grosse incohérence européenne qui passe mal dans certains pays, car il y a une obligation de 30% d'aliments qui doit être d'origine animal en bio ce qui augmente encore le coût de l'aliment.

Questions/réponses

TB Tout le monde a-t-il reçu le courrier de l'AFSCA pour se réenregistrer avec les nouveaux codes ?

FL oui, ça devait être fait pour avant-hier.

AS Tout le monde l'a bien reçu et doit se faire réagréer mais ceux qui avaient déjà un statut avant.

VI. Campagne promotion 2023-24 de la filière par Mme. Amandine Vandeputte (AV) (Apaq-W).

La présentation de cet exposé est jointe en annexe.

Amandine présente un petit état des lieux de la campagne de promotion 2023

Viande de chez nous -> voici un récapitulatif des actions, pour le petit et gros élevage :

- Campagne de sensibilisation : capsules, spots pour sensibiliser le consommateur à s'informer, se renseigner. Diffusée du 15 octobre au 15 novembre sur RTL/CLUB RTL/RTL PLUG/TF1/TMC.
- Diffusion planifiée pendant la campagne européenne "semaine sans viande".
Top Tropical : en 24h, ils ont décidé de réagir, mais pas dans la confrontation. Lancement pendant la campagne de la semaine sans viande, avec une insertion dans le « Vers l'avenir ». Touché près de 3 millions de personnes.
- HoReCa et école hôtelière : 6 visites d'écoles hôtelières sur le terrain, 112 élèves, 6 producteurs bovins, 3 porcins, 2 poulaillers mobiles, 4 pisciculteurs, 1 ovin, 1héliculteur.
Curiosité de la part des élèves et il y a une demande des écoles. L'action sera reconduite en 2024 et ils essaient de faire des provinces différentes chaque, en 2023 Namur et Liège.
L'idée étant de pouvoir réaliser 3 visites d'exploitations par journée avec 1 classe.
- Dégustations GMS, en privilégiant les moyennes surfaces ; l'idée était de toucher le plus grand nombre, et le consommateur lambda. Ils se sont assurés qu'il y avait des produits locaux. C'est parfois un peu plus compliqué pour la truite.
- BBQ VDCN, c'est pour lancer la saison des barbecues, c'est quelque chose d'assez informel, c'est vraiment pour assurer la visibilité de nos produits, rappeler aux journalistes qu'on existe. Essayer de créer une ambiance conviviale dans une prairie. L'idée étant que la truite soit également au menu des barbecues l'année prochaine.
- 4 articles +Publication sur les sites respectifs +2Vidéos

Actions sectorielles 2023

- Soutien action pédagogique

BH était à la foire de Battice pour la journée des écoles, où il a pu utiliser tout le matériel didactique et pédagogique mis à sa disposition. Il a fait des animations qui plaisent de plus en plus aux enfants, il y a un succès et l'action sera réitérée en 2024.

- Impression matérielle d'information

Réimpression du matériel de brochures « Ça coule de source » soit FR 12000 et NL 6000.

- Impression brochures péda

AV annonce qu'ils vont en réimprimer avant cette fin d'année.



Actions transversales 2023

➤ Observatoire de la consommation

L'apaq-w réalise des études de consommation, ici on est sur la viande et l'année prochaine on fera une étude sur le poisson. Ce qui nous permettra de connaître le marché, la vente, comment cela vit, voir comment orienter les actions par rapport au secteur.

Ici pour la viande, tout le monde continue à manger de la viande avec des alternatives végétales, et on en consomme aussi. Mais ce qui ne veut pas dire qu'on passe de l'un à l'autre, et qu'on ne mangera plus de viande. Selon les chiffres reçus, c'est souvent complémentaire.

En conclusion : ils vont faire un petit tour de presse (tout comme ils le feront pour le poisson).

C'est juste que les journalistes aiment bien les chiffres, les actualités.

➤ « jequelocal », qui est un site B2B qui sera ouvert à tout le monde, c'est vraiment une vitrine pour les producteurs, pour pouvoir vendre vos produits, où vous trouver, et le site sera fonctionnel à partir du mois de janvier 2024.

➤ Plateforme en transversale de « je cuisine local »

Plateforme qui permet d'avoir accès à des articles qu'on met en place avec des influenceurs, qui reprend aussi des recettes qu'on développe, pour une cible B2B, qui aime de manière globale bien manger.

Il y a une application GSM qui est géo localisée.

➤ Table de terroir

C'est un réseau qui se développe de plus en plus -> ± 71 établissements qui sont labélisés.

C'est un label qui ne concerne que des restaurateurs, et pour être labélisés, il faut au moins une quinzaine d'articles, de produits locaux, et qui concerne autant la viande, les légumes et le poisson.

➤ Interface producteurs/distributeurs

C'est une interface B2B, il y a une centaine d'actions qui ont été organisées, elles prennent contact avec les producteurs, ce sont des producteurs eux même, qui vont dans les magasins pour expliquer ce qu'ils vendent, et ce qu'ils font.

Ils ont réussi à toucher 4386 consommateurs, avec pas mal de communication via Facebook.

➤ Label qualité plus

C'est un label qualité de la région wallonne, ils ont reçu un soutien de l'Europe, pour mettre en avant ses produits dont l'escavèche.

Le label fait partie de leur promotion et ils ont pour mission de faire plus de visibilité aussi, le label est récent, et on commence la promotion cette année.

Intéressant pour vous les producteurs, car si vous déposez un cahier des charges spécifiques, vous pouvez prétendre à demander la labélisation, et de bénéficier de promos par rapport à ses produits.

➤ Bio Mon choix

Il y a la semaine bio, le chapiteau à Libramont, les campagnes automnales, transversales et médias.

➤ Divers événements Conso et événements pro

Les Journées Fermes Ouvertes, c'est bon c'est wallon, la foire agricole de Libramont et de Battice, EAT LOCAL, Horecatel et le Business Club.

Lors de ces salons, l'APAQ-W fait souvent appel à tous les producteurs, pour voir qui a envie d'être présent sur leur stand, ça permet aux producteurs de présenter leur métier et d'être en contact avec le consommateur.



➤ En direct de la ferme

Lancement : la possibilité de payer via éco chèque, ce qui permet de diversifier le public.

Pour 2024

Les publics cibles-> focus sur les écoles et les jeunes, les bouchers et l'horeca.

Pour viande de chez nous, **AV** propose de continuer ce qui a été fait, de continuer les visites d'école, d'essayer d'amener des restaurateurs en piscicultures. C'est difficile de sortir les restaurateurs de leurs établissements et les piscicultures sont généralement loin. Mais **AV** va continuer à insister sur cette action qui est importante.

L'étude de consommation comme on a dit va être faite sur le poisson et le BBQ VDN où ils pourront intégrer de la truite.

Par rapport à l'exemple de Libramont «Black Box», ils font souvent des dégustations où ils ont invité un pisciculteur à venir s'exprimer.

Ils se demandent s'ils ne feraient pas des spots, plutôt en 2D ou en 3D, puisqu'ils veulent intéresser les jeunes, Les adultes, les enfants, donc vraiment des spots d'animations, avec des messages que vous avez envie de faire passer.

L'idée de la Black Box est de faire des petits spots, pour l'ensemble des secteurs de l'élevage, et les faire visionner dans une boîte noire avec des fauteuils, où ils regardent 10 min de film, 2 minutes par secteur, avec une dégustation par la suite à la clé.

Par rapport au secteur, ils ont vraiment envie, un besoin de toucher les jeunes, et de créer des supports, des outils péda, en travaillant sur la nutrition, d'expliquer aux enfants la différence entre les élevages, de créer des posters, des choses didactiques amusantes, qui seront aussi appréciés par les professeurs et par les enfants.

Production de goodies, l'impression de panneaux transport de poissons est en cours, ...

Création de spots-recette avec nos Ambassadeurs, prêts à diffuser (4, soit 1 par saison), de photos de la recette, et création de courtes vidéos (shooting éleveur, mise en avant de leur savoir-faire, ...)

Etude de marché pour la filière aquacole pour le second semestre.

Questions/réponses

BH Est-ce que dans les producteurs, il y a des choses qui vous plaisent plus que d'autres, des avis à récupérer tout de suite ?

AS L'histoire des spots ou des vidéos de 4min, c'est une très bonne idée !

AG Ou en sont les panneaux de transports de poissons vivants ?

AV c'est en train de s'imprimer ici en novembre, elle doit juste vérifier les noms.

Points d'attention

VII. Situation sanitaire de la filière aquacole wallonne par le Dr. François Liefbrig (FL) (CER Groupe).

La présentation de cet exposé est jointe en annexe.

FL a commencé sa carrière par un stage chez De Kinklin, en étant le premier européen à travailler avec le virus NHI, et il pense qu'il terminera sa carrière en travaillant toujours sur ce même virus NHI.

Maladie émergente +++

Jusqu'à présent, il n'y a pas encore eu beaucoup de réactions importantes à la suite de cette nouvelle maladie (1970 au



Japon), et qui est apparue début 2000 sur l'Europe initialement sur les koï (Carp Edema Virus (CEV) ou Koï Sleeping disease (KSD)).

Elle a seulement été considérée comme une maladie émergente par l'OIE il y a peu. Au niveau Belge et wallon en particulier, cela a été assez catastrophique, le nombre d'appels de tous les étangs de pêche à la carpe (carpodrome),

qui sont généralement situés au-dessus de Charleroi et jusque dans cette région-ci, est très important.

A la fin, **FL** ne se déplaçait plus, et il demandait d'envoyer des photos pour réaliser le diagnostic : quand vous voyez ça, une enophthalmie épouvantable, donc les yeux qui rentrent dans la tête, les accumulations de mucus par tache sur le corps de la carpe et principalement sur la partie dorsale de la queue et avec des branchies affectées le poisson a des grandes difficultés pour respirer. **FL** ne se déplaçait plus pour éviter de taxer les gens de frais de consultation et d'analyses « inutiles » mais leur indiquait que c'est bien du CEV et il n'y a rien d'autre à faire que d'utiliser du sel comme traitement. **FL** a eu un amateur de grosses carpes, qui a essayé de les sauver dans un étang d'une trentaine d'ares. Il a alors baissé le niveau d'eau de moitié, mis du sel à raison d'approximativement qu'4 à 5 kg/m³, et dans les quelques jours qui ont suivi, il a remarqué une amélioration. On ne peut pas affirmer que sans l'adjonction de sel il aurait eu un tel résultat mais le sel a bien eu un effet tout à fait positif.

AS Les taux de mortalité dans ce cas-là est de combien ? **FL** ça peut atteindre 50 à 60% de perte.

En France, il se demande comment ils vont encore parvenir à l'éradiquer sachant que la région de la Brenne et des Dombes en sont pleines.

A l'Anses, ils ont obtenu un programme FEAMPA, mais uniquement pour faire l'état des lieux et ça clignote rouge sur toute la France.

Le KHV est en voie entre guillemets de disparition, mais ne parlons pas trop vite, en revanche le CEV ce propage partout.

Les problèmes sanitaires durant ce printemps 2023

Rainbow Trout Fry Syndrom (RTFS) ou *Flavobacterium psychrophilum*

Au niveau des alevins de truite arc-en-ciel, il n'y a plus d'écloserie en Wallonie produisant des alevins de truites arc-en-ciel qui n'est pas touchée par cette bactérie.

Les traitements : Oxytétracycline même à double dose, cet antibiotique est devenu totalement inefficace.

Le Chloramphénicol donnait des résultats extraordinaires, mais est interdit et maintenant, on en est au Florfénicol 15mg/kg de poids vif pendant 8 jours.

Le problème du Florfénicol, c'est que son usage en médecine vétérinaire pourrait être remis en question à la suite d'une résistance croisée avec le linézolide qui est un antibiotique important en médecine humaine.

Si on enlève l'utilisation du Florfénicol, **FL** pense que le traitement du *Flavobacterium* ne sera malheureusement plus possible.

Problèmes sanitaires durant cet été 2023

- Le point blanc (*Ichthyophthirius multifiliis*), c'est toujours un problème pour les alevins et les truitelles, et cette année, **FL** a eu des gros problèmes même avec des grosses truites portions.

Ils ont essayé pour être moins toxique d'utiliser uniquement du peroxyde, mais ça n'a donné aucun effet, et ils en sont revenus au traitement avec du formol, et en deux bains, cela a été résolu.

Pour les pathologies tel que le point blanc, si on n'a plus le formol, on ne saura rien faire.

- Le *Tetracapsula bryosalmonae* ou Proliférative Kidney Disease (PKD) ou Hépatonéprite hypertrophiante

Les signes cliniques apparaissent, si la température de l'eau est supérieure à 15°C, il n'y a pas de traitement, réduire les populations de Bryozoaires (petits animalcules qui vivent sur le fond des rivières), et on ne sait pas traiter toute votre rivière, donc en général, les pisciculteurs se contentent de traiter le canal d'alimentation.



Photos : contamination à la PKD

Le rein du poisson est complètement détruit, donc au niveau contrôle, équilibre hydrominéral, il y a des problèmes donc, vous avez des poissons avec de l'exophtalmie et accumulation d'acide, et quand on ouvre, on voit qu'il y a une réaction inflammatoire dans le rein qui conduit à un rein totalement tuméfié. Il n'y a aucun traitement, et la mortalité diminue, et finissent par disparaître une fois que la température de l'eau baisse.

Divers 2023

- Interdiction de préparer de l'aliment médicamenté en élevage, si ce n'est que pour traiter, un seul individu.
- Obligation que cet aliment soit fabriqué à l'usine :

-Prise de contact avec mes confrères aquacoles français F.Esnault et Alain Lebreton. Ils étaient bien informés, mais ne savaient pas que ce dossier avait autant avancé.

-Avant de prendre contact avec nos députés européens wallons, **FL** a pris de contact avec :

- Aquabio : pour savoir s'ils étaient autorisés à fabriquer des aliments médicamentés, mais ils ne disposent d'aucun agrément nécessaire pour en fabriquer.
- Skretting : ils peuvent fabriquer des aliments, mais pour une quantité minimale de 100 kg, uniquement avec de l'Oxytétracycline et de l'acide oxolinique, ce qui nécessite une ordonnance du vétérinaire traitant belge et il serait nécessaire d'obtenir l'autorisation de l'administration française pour exporter cet aliment médicamenté de la France à la Belgique.

AS ajoute que la préparation manuelle en cas d'urgence pour des raisons de bien-être animal, sera inclus dans les amendements. Il faudra faire attention à ne pas polluer l'environnement !

EDM c'est quel genre de quantité dont vous avez besoin pour traiter une pisciculture ?

FL-Quand on traite au florfenicol contre le flavobactère, une pisciculture qui a 200kg d'alevins, moins de 20kg d'aliments suffisent pour tout le traitement. Le Gouessan tout comme Skretting, il faut au minimum 100 ou 200 Kg d'aliments médicamentés, uniquement avec Acide oxolinique ou oxytétracycline. Il faut en plus pour les deux obtenir une autorisation de l'administration française, il en résulte des délais trop longs.

Ce problème ayant été proposé et étant discuté au niveau européen, **FL** a pris contact avec 3 députés européens belges. Au final, il n'a reçu aucune réponse de leur part.

Le problème en pisciculture est que pour les poissons qui sont malades, lorsque l'on a posé le diagnostic, il faut le jour même ou le lendemain au plus tard commencer le traitement. En effet, le premier problème engendré par les maladies bactériennes est que les poissons cessent de s'alimenter. Il faut donc absolument traiter les poissons le plus rapidement possible.

BT est-ce que techniquement l'incorporation du médicament ne peut-il pas se faire sur les aliments ? **FL** oui, mais de tout façon cela nécessite de disposer d'un agrément.

Au niveau sanitaire, il y a deux nouveaux cas de NHI en Wallonie, ils sont identifiés, pour le premier uniquement par culture cellulaire et le deuxième a été identifié uniquement par PCR dans un but de rapidité pour que le pisciculteur puisse être informé. Pour ce deuxième cas, 3 prélèvements différents ont été réalisés et les 3 sont sortis positifs au NHI.



Des cultures cellulaires ont été initiées et les virus isolés pour les deux cas de contamination partiront au séquençage chez des collègues français.

➤ **Obligation par l'Agence d'un nouvel enregistrement/agrément**

FL informe que le CER a été sollicité pour participer à une réunion en visioconférence avec l'AFSCA, et avait demandé que des représentants de la profession puissent participer à cette réunion. Lors de la réunion, il a constaté qu'aucun représentant de la profession n'avaient été conviés et 4 jours après tout le monde recevait le courrier de l'AFSCA.

FL a montré son mécontentement, et il a l'impression que c'est via le plan de biosécurité, qu'ils veulent rattraper les erreurs de l'AHL.

FL a alors demandé si le plan de biosécurité, qui va être imposé aux pisciculteurs, peut-il être plus contraignant que l'AHL ? On lui a répondu que la question a été posée à la Commission....

➤ **L'après CER**

FL confirme que pour les contrôles sanitaires des piscicultures et le diagnostic des maladies officielles : SHV, NHI, EHNV, ISA, KHV sera fait par Sciensano après l'arrêt des activités du CER, mais uniquement par PCR.

Le CER a fourni toutes les informations techniques, les souches de référence et des prélèvements de terrain pour développer/tester/valider ces outils par Sciensano.

Visite sur le terrain avec la responsable a été réalisée, le Dr B. Lambrecht (responsable directrice du laboratoire de Sciensano pour l'influenza aviaire) et sa collaboratrice.

Une réunion est prévue (29.11) entre la responsable et vos représentants pour analyser, et solutionner les problèmes restants : vétérinaire agréé pour les prélèvements, logistique de transport, ... C'est à dire que chaque pisciculteur devra désigner un vétérinaire pour le prélèvement et résoudre tous les problèmes de logistique et de transport des échantillons qui doivent être transportés à froid et arriver endéans les 48 heures à Sciensano qui n'effectue pas de déplacement.

Les activités du service sanitaire effectué par le CER après l'arrêt de ses activités seront donc subdivisées en deux : **Sciensano** pour tout ce qui est contrôles sanitaires et diagnostic des maladies à déclaration obligatoire, mais tout n'est pas encore résolu, et pour le reste l'**ULg** mais plus principalement la **Faculté de Médecine vétérinaire et plus principalement la Plateforme d'aquaculture**, mais **FL** ne sait pas sous quelle forme administrative elle va prendre forme. Il y a eu une rencontre entre Professeur Alain Vanderplasschen et vos représentants.

Un courrier a été transmis au Ministre Borsus pour solliciter un financement, pour pouvoir assumer tout ce que Sciensano ne fera pas pour le service de suivi sanitaire de la pisciculture wallonne.

Questions/réponses

BT Quand tu dis le reste, les services du professeur Vanderplasschen ne pourrait-il pas réaliser les prélèvements ?

FL Faire le prélèvement pour le contrôle, c'est à une date donnée, mais le service du Professeur ne va pas aller uniquement pour faire un prélèvement. Il pourrait effectuer le prélèvement, si on l'appelle pour autre chose.

Pour les prélèvements, l'AFSCA impose que ce soit un vétérinaire agréé qu'il le fasse.

VIII. Etat des lieux du projet d'écloserie coopérative.

La présentation de cet exposé est jointe en annexe.

➤ **Contexte**

L'idée du projet était de mettre en œuvre une écloserie coopérative en Wallonie pour relocaliser, autonomiser et redéployer la filière salmonicole wallonne. L'objectif était d'avoir un outil de productif coopératif, qui produirait 200 tonnes de truitelles par an.



Dans le cadre du Plan de Relance pour la Wallonie, une subvention a été octroyée à l'ASBL SoCorpo pour réaliser le projet : « Etudes de faisabilité préparatoire, à la mise en place d'une éclosérie coopérative wallonne - phase de démarrage ». Cette subvention prévoyait les éléments suivants :

Etude juridique, de gouvernance, économique, technique, environnementale, architecturale, concertation des usagers et décision d'investissement.

➤ **Recherches de sites – scénario 1**



Le site initialement retenu était celui de la Pisciculture de la Fontaine aux Truites à Gérouville, pourquoi ? Parce que ce site disposait de deux sources résurgentes sur le site.

Après avoir analysé sur le terrain le niveau des nappes phréatiques, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait beaucoup moins d'eau que prévu, beaucoup moins de débit au niveau de ces deux résurgences, et ensuite on s'est intéressés à la dynamique de cela dans le temps.

On s'est rendu compte que, à la suite de la sécheresse qu'il y a eu en 2022, la nappe ne s'était pas reconstituée, et on attendait des débits cumulés de 100 l/seconde, on a retrouvé trouvé 15 à 20 l/seconde.

On a donc dû constater :

- Impact important du changement climatique ;
- Insuffisance de la disponibilité en eau ;
- Tendance baissière des niveaux de la nappe ;
- Incertitude de la disponibilité en eau des sources sur du long terme ;
- Nécessité d'un forage au niveau du site dans l'aquifère de Florenville.

➔ **Le site n'a donc pas été retenu.**

➤ **Recherches de sites – scénario 2 et 3**

Nous avons essayé de trouver un site alternatif.

Première vision : trouver un site tel qu'une **friche industrielle** disponible, qui avaient déjà un pompage en place, ou du moins, qu'on pouvait réutiliser.

Au travers des recherches, on a identifié un site à Plombière, qui est une ancienne minoterie en Wallonie, qui dispose d'un pompage, mais ce site-là n'était pas disponible.

Ensuite, on a eu un contact avec la raffinerie Tirlémontoise qui avait un site qui semblait intéressant, mais quand on a échangé avec eux sur les aspects techniques, il ne correspondait pas non plus.

Deuxième vision : les carrières

En Wallonie, il y a une série de carrières qui font du pompage d'eau pour pouvoir travailler à sec, on parle alors d'eau d'exhaure.

Tout d'abord, les disponibilités d'eau étaient très importantes, et les sites qui avaient des gros volumes d'eau de pompage les allouaient déjà à la production de l'eau potable. On avait donc pas de disponibilité.

On est revenu vers eux, en demandant : ne pouvons-nous pas en faire un usage hybride des eaux de pompage ? Pas de disponibilités non plus.

➤ **Recherches de sites – scénario 4**



Il s'est alors présenté une opportunité au niveau des **piscicultures de la société New Gabriel Europa** Concours de circonstances, ces piscicultures étaient à remettre. Elles sont constituées de trois sites : Ligneuville, d'Onderval et Rôba.

Des études de terrain ont été réalisées sur les 3 sites, pour évaluer le potentiel de ces sites pour le projet :

- Ligneuville et Onderval avec des infrastructures potentiellement valorisables par le projet et Rôba qui ne répond pas aux besoins techniques du projet.
- Au niveau de la disponibilité en eau :
Ligneuville disponibilité en eau suffisante pour l'implantation des RAS.

A ce stade du projet, l'implémentation du projet était entrevue sur le site de Ligneuville.

Les études de terrain sur ce site, ont montré des forces et des faiblesses.

Forces :

Infrastructures d'élevage disponibles, notamment en termes de bâtiments ;
Bâtiments annexes disponibles (bureaux, garages, ateliers, ...) ;
Accès et espace, permettant l'aménagement des RAS.

Faiblesses :

Ici, on ne parle plus de résurgence donc, c'est une pisciculture qui s'alimente sur une dérivation de la rivière Amblève, Ce qui implique :

- Une désinfection de l'eau en entrée de la pisciculture ;
- Une gestion thermique des eaux pour maintenir les objectifs de production ;

Nécessité d'évaluer la balance entre le coût d'acquisition, et la valorisation des infrastructures et des équipements.

Au niveau des échanges qu'on a eus, ce qu'il a été retenu :

- Ensemble des sites piscicoles (parcelles et biens immobiliers) sont à vendre d'un seul tenant, et que le coût d'achat est nettement supérieur, à celui entrevu pour le rachat du site de Gérouville.

Etude de conception et de dimensionnement de l'écloserie :

- Ensemble du cycle de production regroupé sur Ligneuville :
- Infrastructures disponibles ;
- Gestion technique simplifiée et optimisée ;
- Potentiel gain sur l'investissement global ;
- Gestion accrue du risque sanitaire.

Faisabilité technique :

- Le débit de 40 l/s en eau neuve, nécessaire au fonctionnement des RAS, correspond au maximum du débit dérivable, lors de la phase d'étiage sur l'Amblève à Ligneuville ;
- L'utilisation de cette eau de surface nécessite son traitement, avant entrée dans le RAS ;
Passage par la zone de sédimentation, notamment lors des épisodes de pluies intenses, engendrant une forte turbidité de l'eau ;
Passage par filtre UV pour la désinfection ;
- Contrôle thermique du débit entrant dans l'écloserie est nécessaire, afin de maintenir l'eau entre 8 et 12°C pour que la phase incubation/éclosion/pré-grossissement se déroule correctement.



Finalement ces études de conception et de dimensionnement ont permis d'évaluer le **coût des infrastructures piscicoles** :

- Terrassement/Aménagement : 25.000 € HT
- Béton (Fosse de reprise et Biofiltre) : 140.000 € HT
- Equipement RAS Ecloserie et Pré-grossissement, transport et Installation : 1.699.835 € HT7
- Reprise éventuelle des raceways : non budgétés
- Réaménagement du bâtiment recevant l'écloserie : non budgété

Total : 1.864.835 € HT

Le choix technique a été réalisé, afin de limiter au maximum l'investissement initial, mais celui-ci reste élevé, à la suite de la technicité à mettre en œuvre, pour atteindre les objectifs de production, ainsi que la nécessité du traitement en entrée de l'eau de surface, et des variations importantes de température.

➤ **Modèles économiques**

- Le plan financier de l'écloserie a été réévalué sur base des besoins spécifiques inhérents aux RAS dimensionnés pour Ligneuville.
- Les différents postes de dépenses de l'écloserie (coûts fixes et coûts variables) retenus ont été revérifiés, et optimisés (ETP, vaccination, intrants RAS, aliment, ...)
- Avec cette nouvelle simulation, le prix de vente des truitelles s'élève à 8,13 euros/kg, ce qui est supérieur au prix d'attractivité < 8 euros qui est évalué aux alentours de 7 euros/kg.

Cette différence est principalement due à l'augmentation du coût de fonctionnement engendré par les besoins énergétiques important du RAS dimensionné pour Ligneuville, ainsi que pour traiter les eaux de surface du site.

Le prix d'attractivité est également mis à mal, par une disponibilité actuelle en truitelles importées, aux alentours de 6,5 euros/kg (surproduction/impact climatique).

➤ **Conclusions**

- Les infrastructures d'élevage disponibles sur le site de Ligneuville, ne permettent pas de limiter, de manière significative, les nouvelles infrastructures piscicoles, à mettre en œuvre pour développer le projet d'écloserie. Cet état des lieux ne permet pas de contrebalancer le coût-bénéfice d'acquisition des sites.
- Le coût d'investissement des sites piscicoles de la société New Gabriel Europa cumulé au coût des nouvelles infrastructures piscicoles de l'écloserie entrevues, englobe le budget prévisionnel du projet. Il ne resterait dès lors pas de budget pour aménager le site, mettre les infrastructures aux normes environnementales identifiées, adapter et rafraîchir les infrastructures, ni couvrir les aléas inhérents à la mise en œuvre du projet.
- Les coûts de fonctionnement spécifique au RAS, et principalement les frais liés aux besoins énergétiques du système, conduisent à un coût de production des truitelles, non compétitif, et n'atteignant pas le prix d'attractivité pour les pisciculteurs wallons.

En l'état et principalement au vu des coûts de fonctionnement engendrés par le RAS, et de la compétitivité du marché, le projet d'écloserie n'est pas autoportant.



Questions/réponses

BT Du coup, les 3 millions de budget sont partis où ?

BH Ils sont partis sur des projets d'autres filières agricoles qui ne sont pas en pisciculture.

J'insiste que lorsque j'ai repris le projet, c'était lors de notre 1^{ère} AS il y a plus d'un an, nous disposions alors de 6 mois pour réaliser toutes les études préparatoires. Finalement et au vu des différents imprévus, plusieurs prolongations nous ont été accordées afin que nous puissions approfondir toutes les pistes qui ont malheureusement conduit à la non-faisabilité du projet.

GG Je crois que l'objectif des 200 tonnes était utopique, c'est de trop, il fallait être moins gourmand, et tu aurais eu plusieurs sites en capacité de produire ces 200 tonnes.

BH L'objectif du projet était de développer un outil de production en mesure de permettre une relocalisation significative de la production de truite en Wallonie. On sait que l'importation actuelle de truite à taille commercialisable est de l'ordre de 1500 tonnes/an. Dès lors, une production annuelle de truitelle en dessous de 200 tonnes par an n'aurait pas permis de répondre aux objectifs du projet.

BH ajoute qu'il y a beaucoup de choses à garder de ces études notamment des réflexions qu'on a pu avoir autour de la notion de coopérative, le fait de travailler ensemble, de réaliser des achats groupés, au niveau de la technicité et de la formation également.

IX. Programme européen FEAMPA.

La présentation de cet exposé est jointe en annexe.

Nouvelle dénomination du FEAMP (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche) qui devient le FEAMPA (Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture).

Un seul programme pour la Belgique, avec un volet pour la Wallonie.

Budget disponible pour la Wallonie : 8.953.332 euros dont 5.496.332 euros provenant du FEAMPA

Informations concernant le prochain programme wallon, cofinancé par le FEAMPA

Il est adopté !

Le GW a approuvé le volet wallon du programme en juillet 2022. La Commission a validé le programme national en décembre 2022. Les critères de sélection des opérations ont été validés, par le comité national FEAMPA en mars 2023.

Quand commence techniquement le programme wallon ?

Les projets d'intérêts collectifs ne nécessitent pas l'adoption d'une base légale wallonne. Ils sont donc déjà opérationnels.

1er appel → sélection du projet WalliCrevette relatif à la crevetticulture (UGERAA – ULG).

2e appel → en attente du résultat de sélection du projet des formations en aquaculture (SoCoPro).

3e appel se clôture le 24/11/23.

Les aides individuelles nécessitent l'adoption d'une base légale wallonne, avant d'être opérationnelles. Le Gouvernement wallon a validé l'AGW en 3^{ème} et dernière lecture. L'avis du Conseil d'état est sollicité sur l'AM (contenant les modalités d'exécution de l'AGW).

En l'état, le conseil d'état doit donner son avis sur l'AM, 3 options : soit au terme du délai imparti le conseil d'état n'a pas eu le temps d'étudier l'AM et celui-ci est alors validé, soit il le valide, soit il faut retravailler l'AM.

Il faut être optimiste, la finalité c'est qu'une fois que le conseil d'état a donné son avis, il doit être validé par le Ministre, ensuite, les aides sont disponibles.



→ Lorsque l'avis du Conseil d'état sera reçu, l'administration propose d'organiser une séance publique, expliquant les modalités légales des aides, ainsi que les modalités pratiques d'introduction de demandes (formulaire en ligne dans la nouvelle application CALISTA).

Question au secteur : pour la formation, une séance visioconférence serait-elle souhaitable, pour éviter à tous, de se déplacer ou en présentiel ?

Deux intervenants optent pour une présentation en présentielle et un intervenant opte pour une présentation mixte.

Questions/réponses

BT c'est passé quant au conseil ?

BH Je n'ai pas la date exacte mais apparemment dans le courant de ce mois.

BT c'est passé en 3^{ème} lecture ?

BH Oui, ça s'est terminé.

AS On parle de soutien à l'éradication, ça passe en projet collectif ou individuel.

BH De savoir si un particulier peut demander des aides, je ne sais pas, j'irai chercher l'information.

BT Est-ce qu'il y a une volonté d'harmoniser le FEAMPA avec la PAC, sur les principes, est-ce qu'il y a aussi comme pour la PAC, une possibilité de revoir le plan stratégique tous les ans ?

BH Je ne dispose pas de ces informations, je vais me renseigner.

BT Parce que ça pourrait répondre justement, si l'aide à l'éradication n'est pas dedans. Je sais qu'on l'avait demandé, mais ça n'avait pas été retenu, mais en tout cas pour la PAC, c'est une possibilité pour les états membres, de revoir tous les ans leur plan stratégique, et de réincorporer des nouvelles choses.

VG Une information complémentaire sur les projets d'intérêt collectif, en plus du projet sur l'élevage de crevettes déposé par l'ULG et du projet formations déposé par la Socopro, il y a eu un projet déposé par l'Asbl CERER Pisciculture sur le développement de la carpe herbivore, qui a été refusé.

Un intervenant demande pourquoi le projet a-t-il été refusé ?

VG-Pour des raisons environnementales, de risque d'introduction d'espèces potentiellement invasives.

X. Pertes de productions liées à la cohabitation avec le castor.

La présentation de cet exposé est jointe en annexe.

Il faut savoir que cet été, on n'a pas connu de problème de sécheresse. En revanche, trois piscicultures ont été impactées par la présence du castor : 2 salmonicultures et 1 cypriniculture.

BH a repris les scénarii :

On constate une prolifération importante et non régulée des populations de castors en amont des piscicultures.

Cela conduit à une démultiplication des barrages et à une mise à blanc de la végétation rivulaire. Cette modification de la physionomie des cours d'eau qui alimentent les piscicultures provoque un ralentissement des eaux conduisant à leur échauffement et à la détérioration de leurs paramètres physicochimiques.

Enfin dans certains cas l'eau d'alimentation de la pisciculture est déviée.



Photos : Petit cours d'eau de dérivation alimentant une pisciculture où la construction du barrage de castor a conduit à repousser l'eau jusqu'à la dérivation rendant les débits insuffisants pour la pisciculture.

Intrusion au sein même de la pisciculture au cours de laquelle les castors ont obstrué des canalisations.

Finalement, quand les pisciculteurs sont confrontés à ces cas de figure, comment doivent-ils réagir ? qui doivent-ils contacter ? Un memento de la procédure à suivre afin de pouvoir constituer un dossier de demande d'indemnisation a été réalisé et envoyé à tous les pisciculteurs au travers d'un email.

Questions/réponses

AS Tu peux faire appel à n'importe quel agent assermenté, et la police locale peut venir faire un constat.

BH Non, la procédure impose qu'un expert castor du DNF vienne constater les dégâts sur la pisciculture. Dans un des cas c'est **BH** qui a dû réaliser cette expertise.

BT Il y a deux ans, il y a eu le premier problème de castor. J'avais alors contacté Martin Cléda et Xavier Rollin qui m'avaient donné la procédure, et Xavier Rollin m'avait également informé qu'une priorité serait mise pour que les agriculteurs et les pisciculteurs bénéficient d'une dérogation pour pouvoir mettre en place un aménagement au travers des barrages.

BH J'ajoute comme information, que le statut d'indépendant complémentaire est éligible pour les dépôts de dossiers de demande d'indemnisation par suite de dégâts engendrés par les castors.

BH insiste sur l'importance de demander des dérogations pour des aménagement voire l'éradication si celle-ci peut être autorisée avant que les dégâts engendrés par les castors ne soient trop importants.

XI. Fonds piscicole.

La présentation de cet exposé est jointe en annexe.

Informations concernant les fonds du Fonds Piscicole pour les empoisonnements :

Au vu des augmentations des coûts de productions des pisciculteurs, le budget du fonds piscicole alloué aux empoisonnements destinés aux fédérations de pêche a été augmenté et il s'élèvera à environ 400. 000 euros en 2024.

La proposition du Fonds Piscicole de décaler les marchés d'empoisonnement, soit en sautant une année d'empoisonnement, soit en réduisant le budget d'un quart de celui-ci durant 4 années, a été refusée par le comité de gestion.

Malheureusement, la « réserve » du Fonds Piscicole ne dispose pas de budget permettant de réaliser un marché d'empoisonnement anticipé.



Le marché pour les empoissonnements 2024 ne pourra donc pas être lancé avant que le budget de l'année soit approuvé par le gouvernement wallon. Une fois approuvé, les sommes réservées aux empoissonnements pourront être engagées et le marché pourra être lancé.

Il faut donc, admettre qu'avec la procédure actuelle, les empoissonnements ne peuvent être réalisés avant fin mars.

➤ Informations concernant les soumissions au fonds piscicole

Depuis le 1er septembre, une nouvelle plateforme électronique est mise en place. En effet, d'un point de vue légal, il n'y a plus la possibilité d'envoyer des emails pour solliciter les soumissionnaires et le passage de l'information par la nouvelle plateforme électronique (<https://www.publicprocurement.be/>) devient obligatoire et ce pour les deux appels à soumissionner. **BH** tiendras les pisciculteurs informé dès qu'il recevra plus d'informations et il se tiens à la disposition des pisciculteurs qui éprouveraient du mal à utiliser cette nouvelle plateforme.

XII. Qualité différenciée.

La présentation de cet exposé est jointe en annexe.

Un label de qualité différenciée pour des truites affinées en Wallonie.

Le but d'un tel label :

- Informer et fidéliser les consommateurs ;
- Promouvoir et pérenniser l'aquaculture wallonne et son modèle d'affinage de truites.

L'étude hédonique qui avait été réalisée pour mettre en avant le cahier spécial des charges de ce projet a été recalée par le groupe d'expert responsable de son évaluation. Dès lors, le groupe d'expert demande que la différenciation du produit soit plus accentuée comme, par exemple, au travers du bénéfice que le produit apporterait pour la santé humaine.

Pour répondre à cette demande, une collaboration a été initiée entre l'Asbl Aquaculteurs de Wallonie et le laboratoire de Biochimie de la Nutrition et de Toxicologie Environnementale de l'UCL Louvain afin de tester et de valider l'impact d'un aliment enrichi en oméga 3 sur le profil nutritionnel des truites affinées. Pour ce faire, un dossier de demande de subvention auprès du SPW ARNE – DQBEA est en cours de finalisation. Cette subvention permettrait de réaliser des expérimentations de nutrition au travers de la collaboration entre l'Asbl Aquaculteurs de Wallonie et l'UCL.

Questions/réponses

FL Si vous définissez un aliment adéquat, est-ce qu'il y aurait une firme fabriquant des aliments qui pourrait le produire ?

BH Très bonne question, on sait bien que l'UCL travaille sur des aliments différenciés. Néanmoins, les expérimentations entrevues ont pour but d'identifier et de valider un aliment commercial déjà disponible et accessible aux pisciculteurs afin que ce modèle d'alimentation soit directement applicable.

XIII. Divers



Annexe I : Présentations de l'Assemblée



18^{ème} Assemblée sectorielle Aquaculture

Lundi 20 novembre 2023



Assemblée sectorielle Aquaculture



- **Rassembler** les acteurs de la filière aquacole.
- **Exposer** des thématiques du secteurs et **transmettre** des informations sur notre filière.
- Promouvoir les **interactions** et les **synergies** des acteurs et leurs donner la possibilité d'exprimer leurs avis.
- **Consolider** notre réseau et **mettre en valeur** notre filière.



Ordre du jour de l'Assemblée sectorielle



Exposés et présentations

1. **L'élevage de crevettes en Belgique : La naissance d'une nouvelle industrie dans l'UE** par M. Houcine Dhieb (Aqua Development).
2. **Projet WalliCrevette** par Mme. Alicia Noël (UGERAA).
2. **Le point sur le Conseil Consultatif de l'Aquaculture (AAC)** par le Dr. Alain Schonbrodt (UPV-FVE).
3. **Campagne promotion 2023-24 de la filière** par Mme. Amandine Vandeputte (Apaq-W).

Points d'attention

1. Situation sanitaire de la filière aquacole wallonne par le Dr. François Lieftrig (CER Groupe).
2. Etat des lieux du projet d'écloserie coopérative.
3. Programme européen FEAMPA.
4. Pertes de productions liées à la cohabitation avec le castor.
5. Fonds piscicole.
6. Qualité différenciée.
7. Divers



Assemblée sectorielle – Aquaculture
20/11/2023

Projet de crevetticulture



L'élevage de crevettes en Belgique : La naissance d'une nouvelle industrie dans l'UE

Par M. Houcine Dhieb d' Aqua Development



Assemblée sectorielle – Aquaculture
20/11/2023



NATURE INSPIRED AQUACULTURE



AQUA DEVELOPMENT HOLDING



Relying on Nature
instead of suppressing it


- Revolutionizing the industry by **mimicking Nature** to grow the best seafood in the most **efficient** and **sustainable** way





PROBLEMS



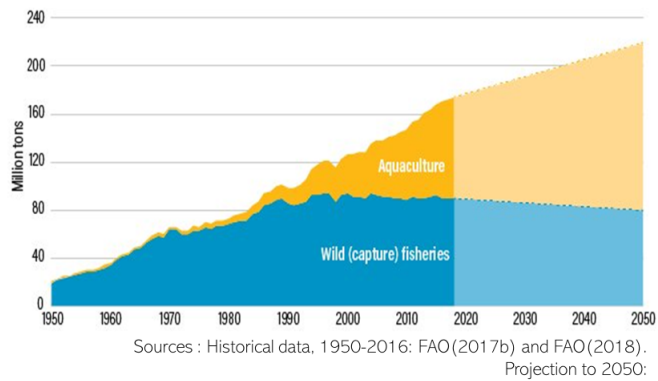
TODAY'S SHRIMP MARKET : A GROWING GAP...

- 

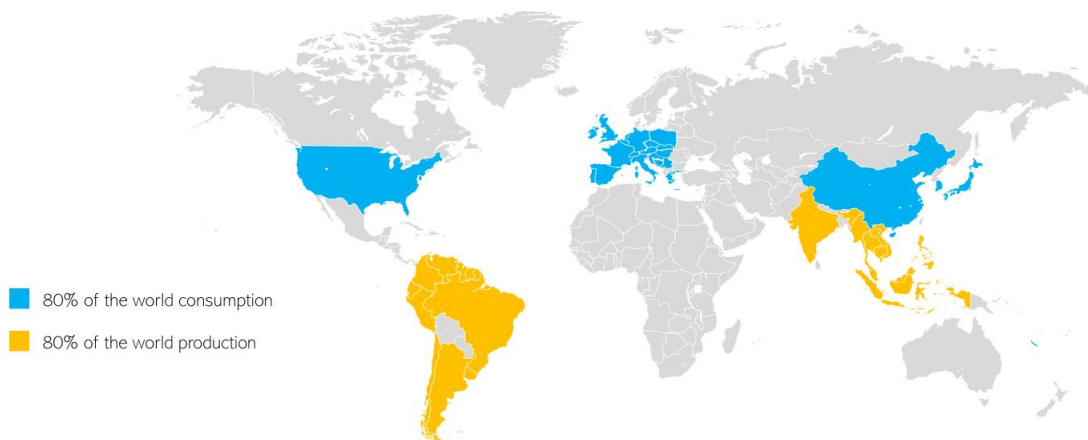
Dwindling Wild Catch **Oceans Depletion**
- 

Problematic Aquaculture **Environmentally Destructive Practices**
- 

Heavy Logistics **Production Is Far Away from Consumption**



SHRIMP MARKET : PRODUCTION VS. CONSUMPTION





The world's biggest consumers : USA, EU, Japan, Korea do NOT produce shrimp.
They import over 97% of their needs

Lack of traceability

Quality deterioration due to freezing

Heavy logistics and CO2 footprint

Food security issues



WHY DON'T THEY PRODUCE ?

Traditional Systems

- Suitable only for warm climate
- Labor intensive / Low production rate
- Destructive to the environment

Modern Systems(RAS)

- Extremely high investment cost
- Non-competitive production costs
- Non fully adapted for shrimp culture

☆ Not suitable for production in cold developed countries

☆ Pricing not competitive Economically not attractive



OUR SOLUTION

BIOTECH & DEEP TECH



A Modular **Patented** Aquaculture system, **mimicking nature** that achieves:

- 10 x higher productivity
- **ZERO** Antibiotics and chemical pollutants
- Sustainable and Profitable

Redefining **sustainable Aquaculture value chain**:

- **One platform** for all stakeholders
- **Selective trading** to ensure best practices
- **Collaborative** decision making across the industry



AD val
Value Chain 유통/판매 플랫폼

MANAGEMENT OPTIMIZATION

AQUA DEVELOPMENT LTD.

Cloud based **smart farming** system:

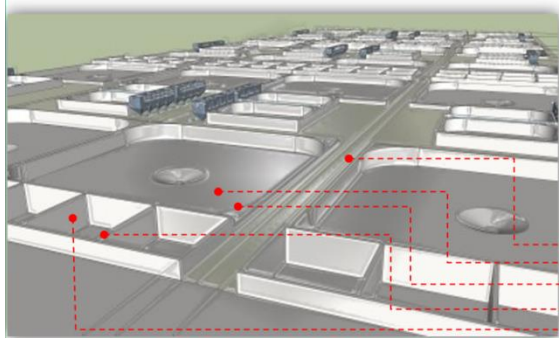
- **Standardizing** farms management globally
- **AI Layer** for operations optimization
- Precise and **Data driven** decision making



AD eyes
AI 스마트 양식 관리 플랫폼

IT, IOT & AI

AD EYE - SMART FARM SYSTEM FOR OPTIMIZING AND STANDARDIZING OPERATIONS

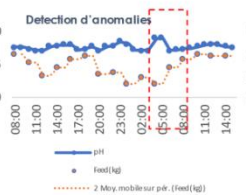


Alimentation
pH
DO
Temp.
ORP
Video/Photos

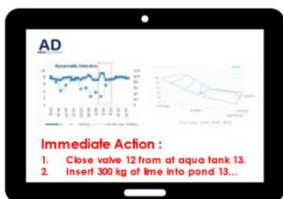
Transmetteur



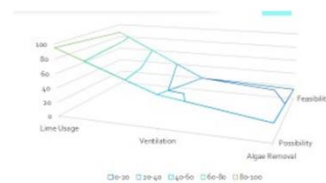
AD EYE CLOUD



Raw Data Processing



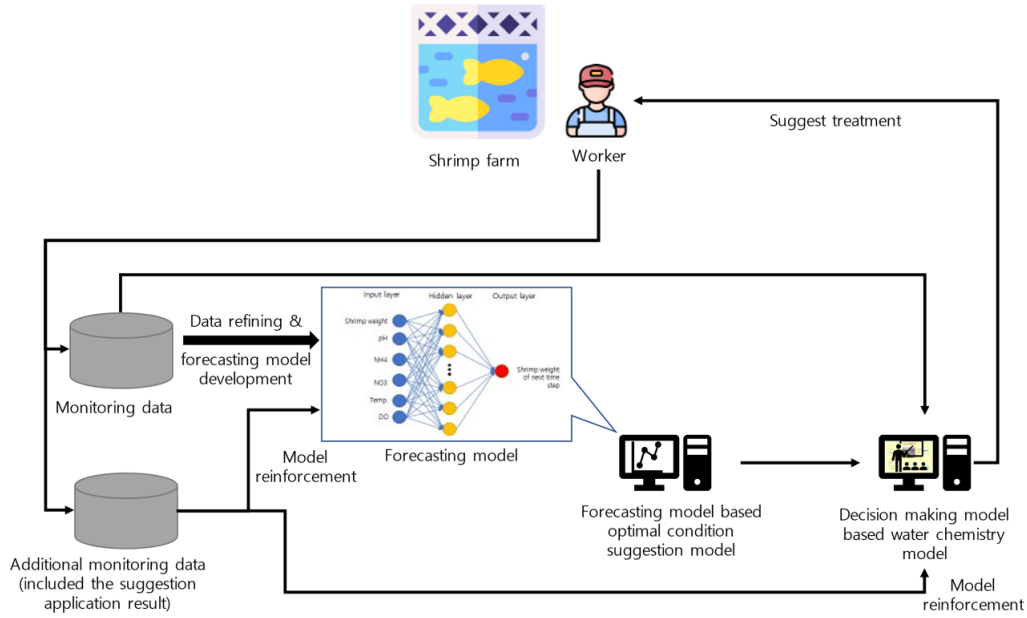
24/7 Système d'alarme - Farm Manager



Optimisation des solutions



Growth forecasting model based decision making system



IN A NUTSHELL



CAPEX

4 times lower than RAS systems

OPEX

2~3 times lower than RAS Systems

PRODUCTIVITY

Over 10X higher traditional systems

SUSTAINABILITY

Zero Antibiotics/Chemicals
Up to 99% less Water waste

FOOD SECURITY

Local production
Full traceability





INVESTORS



RA.MO S.p.A

AWARD & RECOGNITION

KDB NextRound

unreasonable **impact** Created with BARCLAYS

FoodBytes!
by Rabobank

MONACO OCEAN PROTECTION CHALLENGE

1000 OCEAN STARTUPS

FUTURE FOOD ASIA 2021

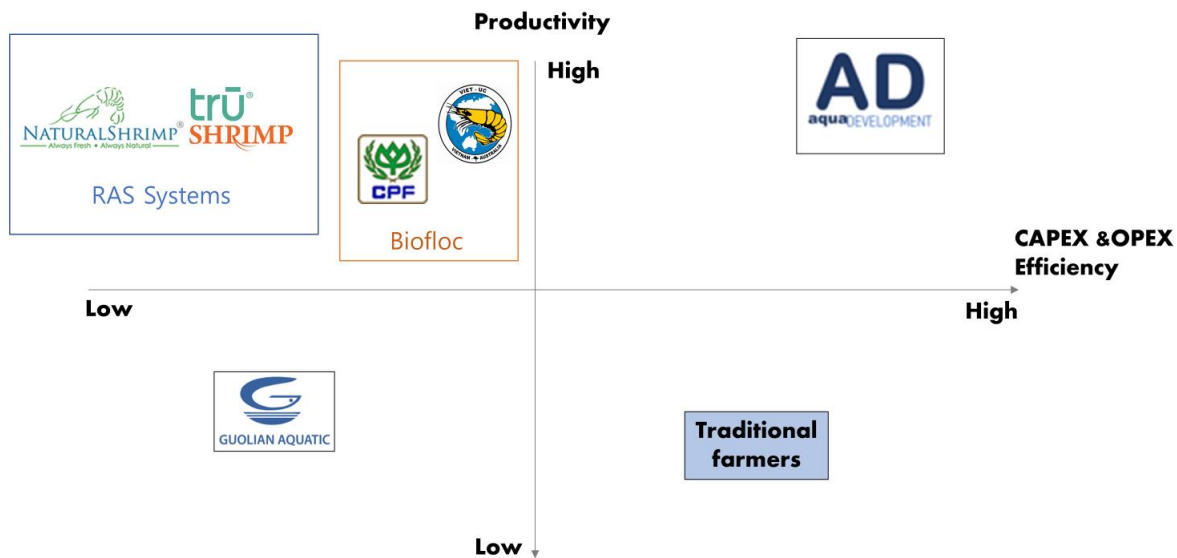
Ministry of Oceans and Fisheries

KDIG 신용보증기금
KOREA CREDIT GUARANTEE FUND

EXTREME TECH CHALLENGE

the bell
Gateway to Capital Markets

COMPETITIONS





BELGIUM & REGION

REGIONAL MARKET INSIGHTS AND AMBITIONS

OPPORTUNITY: REGIONAL SHRIMP MARKET

Belgium + France +
Germany + Netherlands +
UK represent :

**Over 50% of Europe
consumption**

Market Size

over 400,000T/Year

Consumers Key
Concerns

Quality

Price

Origin

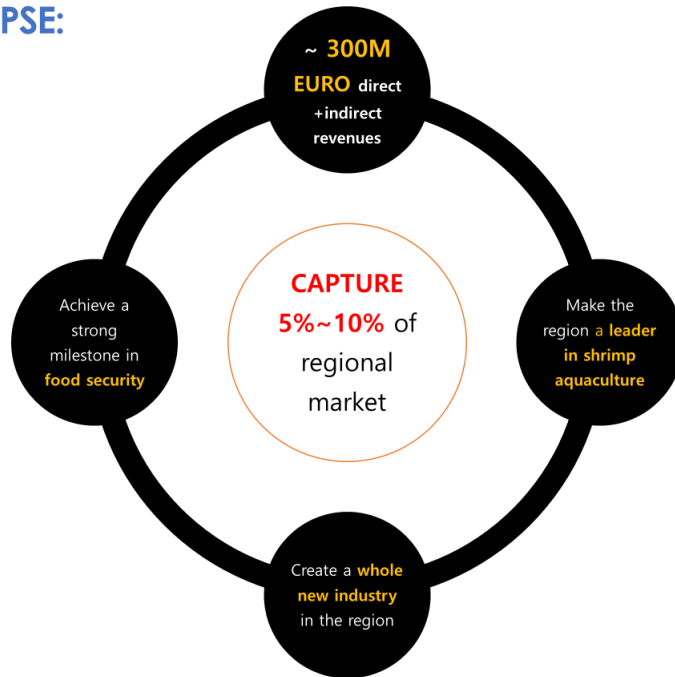


7.5% CAGR

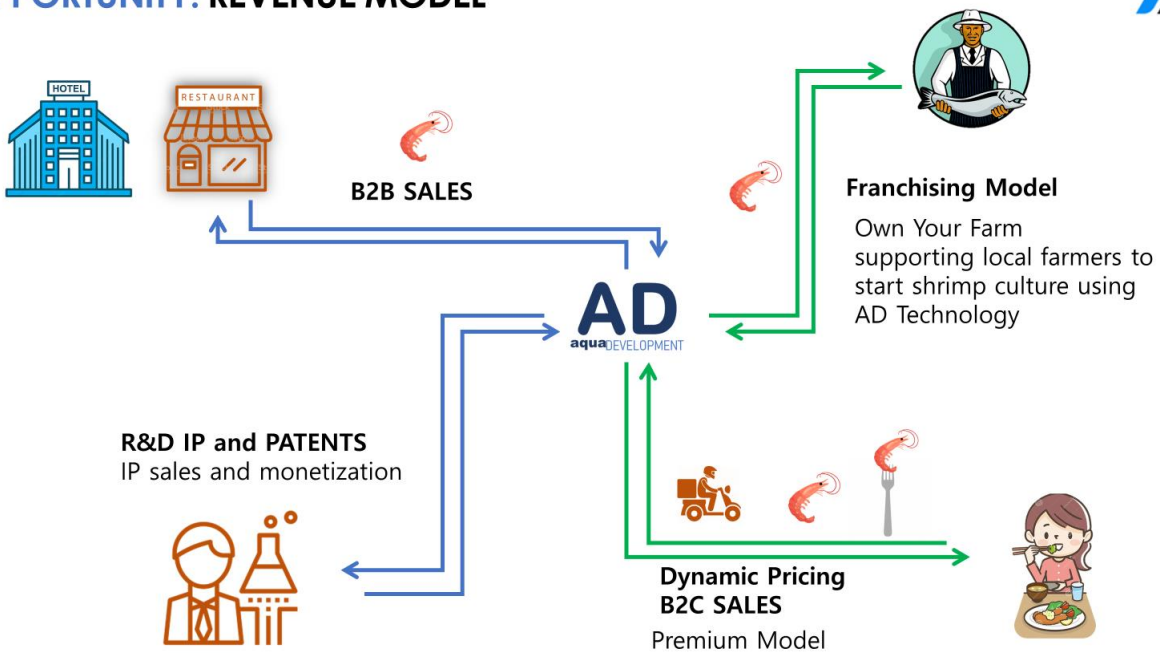
Region
Imports **98%**



OPPORTUNITY GLIMPSE:



OPPORTUNITY: REVENUE MODEL





Aqua Development Holding (Belgium)

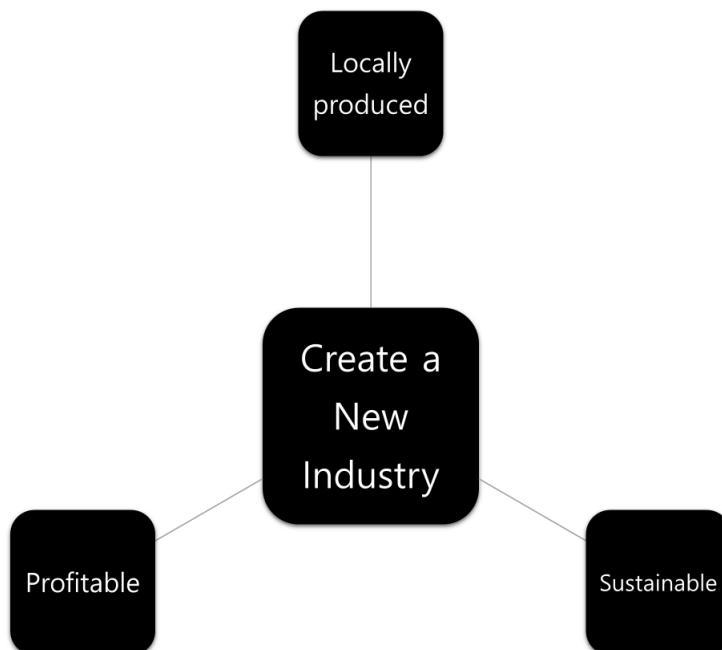
Aqua Development (Ostend)



Aqua Development (Kinrooi)



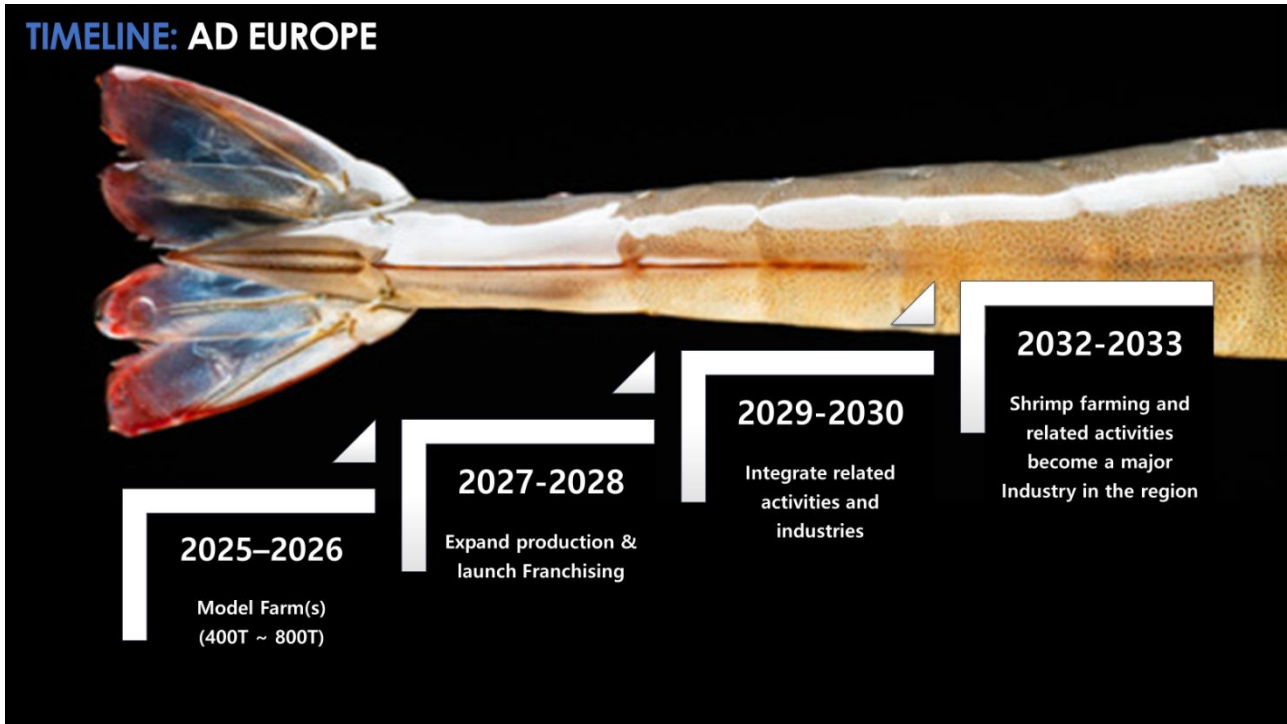
Location	Ostend	Kinrooi
Partners & Investors	UGent University, Ostend Science park, BL UEGent, AIF, KADAN S...	Agropolis, LRM...
Production capacity	~250 tons	~250 tons
Purpose	R&D + Production	Production + Franchise
Schedule	2025	2024





LONG TERM
IMPACT

- 10,000T/year production
- 1000+ jobs
- 50+ franchising farms
- Upstream and downstream economic creation
- Over EUR 300m in economic value creation
- R&D Hub for aquaculture
- Strengthening Food security





What do we need?



FINANCING



**EXPANSION
SUPPORT**



PARTNERS

Thank you

- Houcine Dhieb
- Email: h.dhieb@agua-development.com
- Mobile / Whatsapp: +32 499766425

AD
aguaDEVELOPMENT



Projet WalliCrevette

Par Mme Alicia Noël de l'UGERAA



Assemblée sectorielle – Aquaculture
20/11/2023

Wallonie service public SPW

WalliCrevette

Développement de la crevetticulture en vue de la diversification de la production aquacole en région wallonne

Alicia Noël - Carole Rougeot

18^{ème} Assemblée sectorielle d'aquaculture 20/11/2023



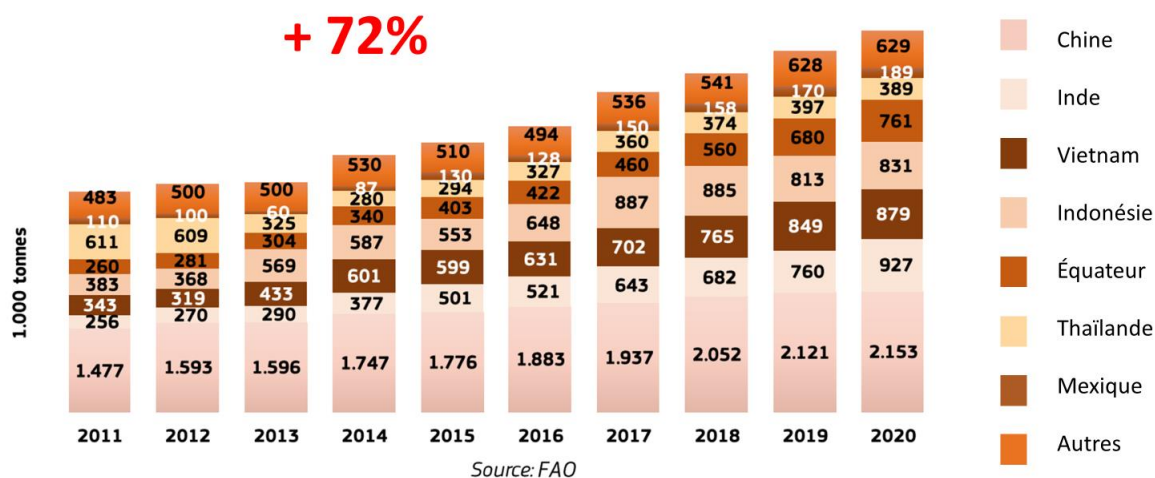
Production aquacole des principaux groupes d'espèces par continent en 2018

Categorie	Afrique	Amérique	Asie - chypre	Europe + chypre	Océanie	Monde
<i>(milliers de tonnes, poids vif)</i>						
Aquaculture continentale						
1. Poissons	1 893	1 139	43 406	508	5	46 951
2. Crustacés	0	73	3 579	0	0	3 653
3. Mollusques	207	207
4. Autres animaux aquatiques	...	1	528	0	...	528
Total	1893	1 213	47 719	508	6	51 339

Note: 0 = production inférieure à 500 tonnes
 ... = pas de production ou données indisponibles

(FAO, 2020)

Évolution mondiale de la production de crevettes pénéides



6,76 millions de tonnes en 2020

(EUMOFA, 2023)



En 2020 deux espèces sont principalement élevées

Litopenaeus vannamei
(crevette à pattes blanches)



Photo : Briggs, M. (FAO, 2009)

86% de la production globale de crevettes pénéides

Penaeus monodon
(crevette tigre géante)



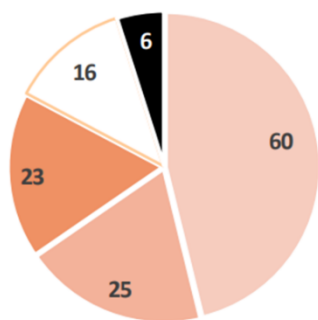
(FAO, 2023)

11% de la production globale de crevettes pénéides

(EUMOFA, 2023)

La production de crevettes pénéides en Europe

Production (2020, Tonnes)



Source: FAO

3 espèces sont élevées:

- La crevette impériale



(Vinay et al., 2019)

- La crevette à pattes blanches



- La crevette tigre géante



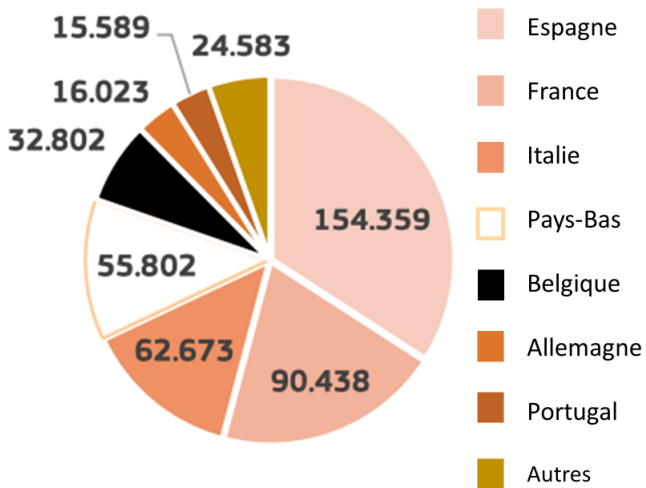
< 150 tonnes

(EUMOFA, 2023)



Import EU de crevettes péneïdes congelées

Imports EU (2021, tonnes)



452 269 tonnes

(EUMOFA, 2023)

Développement de la crevetticulture EU

- *Produits frais*
- *Locaux*
- *Plus respectueux de l'environnement*





Objectif du projet Wallicrevette

Développer la crevetticulture en Région wallonne

- répondre à la demande
(Marché apparent Belge 7 425 t en 2015 (COMEXT))
- augmenter la production aquacole régionale via la diversification
- Produire un produit de qualité, respectueux de l'environnement à proximité des marchés locaux

Actions entreprises

- Recherche bibliographique et visites de coopérations
- Constituer un stock de géniteurs et contrôler la reproduction
- Déterminer les critères zootechniques pour l'élevage larvaire
- Déterminer les critères zootechniques pour le grossissement
- Dimensionnement à l'échelle industrielle
- Communication et diffusion des résultats



Merci pour
votre attention



Le point sur le Conseil Consultatif de l'Aquaculture (AAC)

Par le Dr Alain Schonbrodt



Assemblée sectorielle Aquaculture
20/11/2023



Aquaculteurs de Wallonie
ASBL

**Assemblée sectorielle
20/11/23**

**AFSCA
autorisation → agrément**

???



T +32 (0) 2
E -euro 1, rue de
www.euro

Aquaculture Advisory Council 24-25/10/23

Médicaments vétérinaires

- Suite aux remarques de l'AAC et de la FVE, la directive médicaments sera amendée, mais il a fallu modifier 25 actes délégués
- La cascade sera autorisée et améliorée pour l'aquaculture ; successivement
 - o Médicament autorisé pour l'aquaculture dans l'état membre ou tout autre état membre
 - o Médicament autorisé dans l'état membre ou tout autre état membre pour toute espèce animale terrestre de production alimentaire
 - o Médicament autorisé à usage humain
 - o (Préparation extemporanée)
 - o (Pour d'autres espèces, on peut prévoir l'import de pays tiers, mais pas pour l'aquaculture)



- Certains AB resteront interdits pour l'aquaculture, mais une banque de données va se créer, qui reprendra les 600 antimicrobiens disponibles en UE... le 28 janvier 2027 !
- L'administration par voie orale dans l'eau et même le mélange manuel sont autorisés pour les cas d'urgence et s'il n'existe pas de médicaments en prémix
- L'administration individuelle est toujours imposée s'il y a un risque → ???
- À noter qu'en Belgique, l'utilisation d'AB critiques est soumise à des antibiogrammes

Maladies officielles

- Rappel des catégories de maladies animales
 - o A = éradication immédiate (non existante dans l'UE à ce jour)
 - o B = éradication obligatoire (pas pour l'aquaculture)
 - o C = éradication optionnelle : SHV et NHI
 - o D = appliquer des règles pour les déplacements
 - o E = simple notification



- Déception : la lutte contre VHS-IHN cafouille
 - o 15 % des élevages sont indemnes
 - o 13% sous programme de surveillance
 - o 2 % en programme d'éradication
 - o 70 % des états membres se retrouvent sans statut
- Pourquoi de si mauvais résultats ?
 - o Pas d'incitants réels pour l'éradication IHN-VHS (pas de pression des abattoirs)
 - o Seuls les opérateurs qui pratiquent tous l'élevage et relâchent dans la nature sont vraiment stimulés
 - o Le programme d'éradication-certification de 4 ans est trop long
 - o La hausse des températures implique des pertes moindres en cas de SHV – IHN (????)
 - o Les règles ne sont pas bien comprises ou pas bien appliquées dans tous les états membres
 - o Autres motifs ?
- La Commission est déçue de constater que les statuts C sont si peu nombreux par rapport aux animaux terrestres

Ma réponse

- La traçabilité des animaux aquatiques = ?
- L'eau est un vecteur protecteur des germes
- Pour simplifier les statuts, on a augmenté les risques de propagation
- Les statuts de surveillance volontaire = ?
- Les tolérances vis-à-vis des pêcheries et des poissons d'ornement = ?
- Mes conclusions
 - o La réévaluation qui devrait avoir lieu dans 4 ans doit être accélérée
 - o Il faut de l'aide des gouvernements pour assurer l'éradication et le fair-play des éleveurs

Réponse à la réponse : la formation des aquaculteurs



Responsabilité environnementale et crime environnemental

Pas de progrès, mais ça nous pend au nez

Voir Allemagne (culpabilisation), France (responsabilité
gouvernementale), Belgique (taxe sur l'eau) ...

Harmonisation ou concurrence déloyale ?

GT en création

Info consommateurs

- supermarchés : info tronquée
- Horeca : rien
- modes d'abattage ?
- lutte produits locaux > < produits importés



Recherche en aquaculture (EATIP)

- les travaux de recherche financés par l'UE sont souvent pertinents mais pas pour l'aquaculture, trop souvent orientés selon les objectifs politiques de l'UE (pacte vert, etc...)
- 10% par l'UE et 90% par les états
- plus de représentation des PME dans les choix et le transfert des résultats sur le terrain
- privilégier les petites actions plutôt que les grands projets

Krill

- Nouvelle source d'aliments (AA essentiels, oméga 3...)
- Sous-exploitée
- Pas encore de culture (pêche ou récolte ?)
- BEA ?



Bien-être animal

- Un centre de référence a été créé (une quinzaine de partenaires)
- 4 défis
 - o Interactions science-éthique
 - o Création d'outils pour évaluer le BEA
 - o Identification des besoins des espèces
 - o Quel cadre réglementaire pour améliorer le BEA ?
- il faudra créer des formations en BEA pour les experts officiels, les VT, le personnel des élevages, trouver un chargé du BEA dans les élevages, relever les stats
- une menace : la législation ne peut pas augmenter inconsidérément les coûts de l'élevage ni faire courir le risque d'une concurrence déloyale de la part des pays tiers ; il faudra aussi considérer l'impact des changements de climat

Questions

- pour les petites exploitations, il est impossible d'engager du personnel supplémentaire pour le BEA ; réponse : il faudra des investissements publics, passer par les associations professionnelles, désigner un membre du personnel déjà présent...
- mon commentaire : pour être objectif et scientifique, il faudra non seulement créer des indicateurs de BEA pour les poissons d'élevage mais aussi pour apprécier le BEA des poissons sauvages



Aqua-FAANG

- *Advancing European Aquaculture by Genome Functional Annotation*
- 6 millions d'€ en 7 ans (10 labos privés, 14 univ)
- Par la recherche génomique, il s'agit d'améliorer la résistance des animaux domestiques aux maladies (notamment dues aux changements climatiques), leur productivité, réduire les coûts de production et la rendre plus durable
- Il ne s'agit pas de créer des OGM, mais de sélectionner des caractères existants
- Par exemple, la sélection génomique explique 80% de la résistance des saumons à la NPI ; les labos cherchent des marqueurs ADN pour d'autres caractères

Élevage bio

- Objectif : 25 % de la surface agricole en 2030
- L'Autriche est déjà à 26 % mais d'autres, à 0.5 %
- La PAC offre des aides importantes, de l'ordre de centaines de millions d'€, cumulables avec d'autres aides vertes
- Des négociations sont en cours avec l'Australie, l'Argentine, le Canada, le Costa Rica, l'Inde, Israël, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Corée du sud, la Tunisie...
- Très peu de candidatures de l'aquaculture UE ; pour stimuler le secteur, on tente de susciter la demande dans les prisons, les écoles... et de lutter contre la fraude, améliorer la traçabilité...



Commentaires

- Les gestionnaires de restauration collective sont très réticents (cherté des produits, tromperies commerciales...) et abandonnent ces produits ; de plus, l'apparition de plusieurs labels concurrents suscite la méfiance
- Certains critères de qualité sont hors du contrôle des producteurs (qualité de l'eau de mer...) ; de ce fait, certains investissements sont perdus par la perte du label ; de plus, certains petits producteurs ne peuvent pas se payer une certification si aléatoire du fait de l'évolution de la qualité de l'eau
- D'après le GT de l'AAC,
 - * les stimulants financiers sont insuffisants,
 - * la disponibilité de juvéniles est très incertaine,
 - * les ingrédients des aliments sont compliqués,
 - * les sources de vitamines sont douteuses (OGM)...

le bio est trop souvent un mirage

Promotion de la filière



Campagne promotion 2023-24 de la filière

Par Mme Amandine Vandeputte de l'Apaq-W





Reporting 2023

apaqw.be



VIANDE

DE CHEZ NOUS

Actions pour le petit et gros élevage

apaqw.be





✓ **Campagne de sensibilisation :**

- ❖ Diffusée du 15 oct. au 15 nov. Sur RTL/Club RTL/RTL Plug/TF1/TMC
- ❖ Diffusion planifiée pendant la campagne européenne "semaine sans viande"

- Thématique : Local

Allez voir votre producteur

apaqw.be



Apaq-W

apaqw.be

✓ **Top Topical :**

Pour maintenir une "présence" de l'élevage dans l'esprit du consommateur pendant la campagne de la semaine sans viande - sans pousser à la consommation, sans faire de la promotion pour la dite semaine -, nous avons pris une page entière dans l'édition nationale de l'Avenir qui reprend un message global, clair, objectif et neutre.

La publication a été partagée plus de 4.500 fois sur les RS et a touché plus 3.000.000 de personnes





✓ **HoReCa et école hôtelière : Rencontres de terrain**

Nombre d'écoles : 6

Nombre d'élèves au total: 112

Nombre de producteurs : 6 bovins, 3 porcins, 2 poulaillers mobiles, 4 piscicultures, 1 ovin, 1 héliculteur

Nombre de reportages : 2 TV locales Bouké et No Télé

Nombre de restaurateurs : 1



apaqw.be





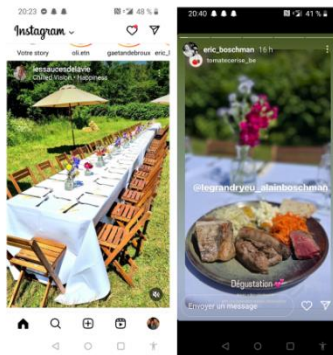
✓ **Dégustations GMS**

Du 29 septembre au 28 octobre dans quelques hypers mais également en moyenne surface, répartis en Wallonie.

Animation – dégustation de boeuf, de porc et de poulet.

apaqw.be





apaqw.be

✓ **BBQ VDCN**

Nombre de présents : une petite quarantaine de personnes présentes dont notre ministre Monsieur Borsus

Lieu : BW – Ferme Moers

Éleveurs présents :
Bovin – Adrien Moers
Porc – David Dewilde
Agneau – Thibaud Someville



#DemainLocal

Yves Beckers : « Maintenir une nourriture à bas prix a des conséquences humaines et environnementales »

« L'impact d'une consommation de viande dépend du reste des habitudes alimentaires »

SI l'élevage impacte la planète, tout est une question d'équilibre

apaqw.be

apaqw.be

- ✓ 4 articles : 2 dans le Soir et 2 dans Sudpresse (19/06 et 13/07)
- ✓ + publication sur les sites respectifs
- ✓ + 2 vidéos

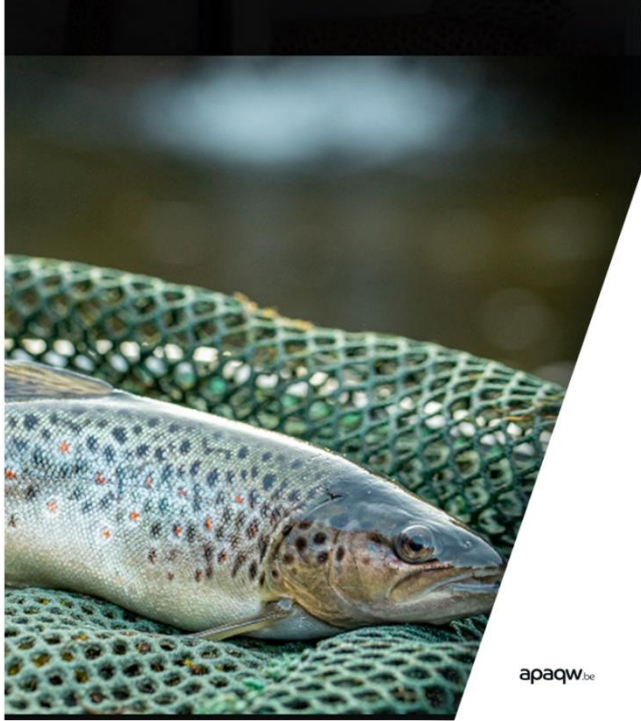
#DemainLocal

« LES PRAIRIES SONT LE PREMIER REMPART À L'ARTIFICIALISATION DES SOLS »

« De la viande au moins une fois par semaine »

apaqw.be





apaqw.be

Actions sectorielles 2023



apaqw.be

✓ Soutien action péda

Dans le cadre de la foire de Battice, installation d'un stand dédié à une animation pour le secteur, dirigé par le Collège des producteurs.





apaqw.be

✓ **Impression matériel d'information**

Ré-impression de brochures "Ça coule de source"

Soit : FR 12.000 ex et NL : 6.000 ex



apaqw.be

✓ **Impression brochures péda**

Impression (à venir avant fin de l'année) de 2.000 ex de brochures péda





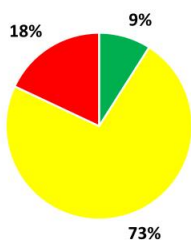
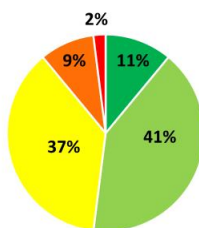
apaqw.be

Actions transversales 2023



Observatoire de la Consommation

- Très positive
- Positive
- Neutre
- Plutôt négative
- Très négative



- Augmenter
- Rester identique
- Diminuer

apaqw.be

Données principales

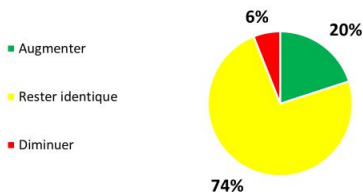
- **97% des répondants ont consommé des produits viandeux** dans les trois mois précédant l'étude;
- Bœuf (88%) – Volaille (88%) – Charcuterie (80%) – Porc (71%) – Agneau (47%) – Autres (1%)
- **L'image de la viande est globalement positive:** 52% des répondants ont une image positive. Seuls 11% en ont une image négative
- Néanmoins, la tendance se dirige vers une diminution de la consommation de viande.



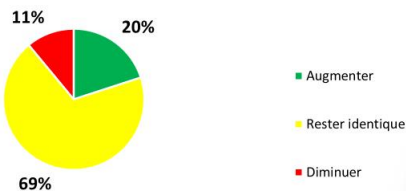


Observatoire de la Consommation

Consommation future de produits viandoux d'origine wallonne



Consommation future d'alternatives végétales



apaqw.be

Données principales

- 53% des répondants affirment consommer des produits viandoux d'origine wallonne;
 - La tendance se dirige vers une augmentation de la consommation de viande wallonne;
- 44% des répondants affirment consommer des alternatives végétales
 - La tendance se dirige vers une augmentation des alternatives végétales
 - Dans les faits, les alternatives végétales représentent 1,35% des volumes totaux de viande et d'alternatives végétales vendus.



Conclusions

- **La viande reste une catégorie alimentaire très présente dans l'alimentation des Belges francophones.**
- L'intention de diminution de la consommation ne doit pas forcément être vue comme une diminution du nombre de consommateurs, mais plutôt **comme une diminution de la quantité de viande consommée;**
- **Et c'est là que les viandes locales peuvent tirer leur épingle du jeu: les consommateurs souhaitent manger moins, mais mieux !** La consommation de viandes locales se dirige donc vers une hausse;
- **Les alternatives végétales demeurent un marché marginal,** et leur consommation n'est pas synonyme de renoncement aux produits viandoux: **40% des consommateurs d'AV en mangent en complément avec les produits viandoux.**

apaqw.be





Observatoire
de la Consommation

✓ Début décembre : tour de presse pour annoncer quelques résultats aux quotidiens en exclusivité :

- L'Avenir
- Sufdinfo
- La Libre
- La Dernière Heure
- Le Soir
- Trends-Tendances
- Le Vif

apaqw.be



jecliquelocal.be
POUR LES PROFESSIONNELS



• **#jecliquelocal.be** (en cours de développement, fonctionnel à partir de janvier 24) sera la nouvelle interface et **LA référence de l'approvisionnement local** et permettra :

- de faciliter les échanges commerciaux **favorisant les circuits-courts** et en mettant en valeur les produits locaux de qualité.
- de faciliter la mise en relation des producteurs locaux avec les acheteurs professionnels à travers un catalogue professionnel détaillé.
- d'offrir une vitrine virtuelle complète et gratuite aux producteurs pour présenter leurs produits et leurs exploitations agricoles, ainsi qu'un accès à des ressources et des outils spécialement conçus pour soutenir leur développement commercial.

Les acheteurs professionnels peuvent explorer un vaste catalogue de produits locaux de qualité

- soyez informés de la mise en ligne du site internet en rentrant votre adresse mail ici : #jecliquelocal.be

apaqw.be





- Site internet, réseaux sociaux, newsletter ...ET sortie de la nouvelle application mobile !
- Campagne d'influence : notamment avec Guihome et campagne en presse féminine et en digital

Table de Terroir :

Une campagne comm' 360° :

- TV, radio, presse print et digitale, Influenceurs, réseaux sociaux, ...
- 71 établissements labellisés
- Des partenariats avec des événements du secteur HoReCa
- Des présences sur salons
- Un site web propre www.tabledeterroir.be

Du réseautage:

- Des mises en relations entre producteurs et restaurateurs sur demande ou via des événements B2B
- Près de 15 nouveaux restaus en cours de labellisation, dont 3 à 4 établissements sont fort ciblés viande
- Rencontre avec producteurs le 13 novembre



apaqw.be

ip

INTERFACE PRODUCTEURS DISTRIBUTEURS

- 15 magasins touchés par : dégustation, visites et wobblers Phase 1
- 100 actions en magasin (1 visite, 10 placements de wobbler, 84 dégustations, 5 darkpost de 5 jours)
- 4386 consommateurs touchés par dégustations + 401.322 personnes touchées par les darkpost FB en juin
- 67 producteurs mis en avant lors des dégustations (2 charcuterie, 3 miel, 3 œufs, 3 canards, 2 porcs, 1 agneau, 3 bœufs)

apaqw.be



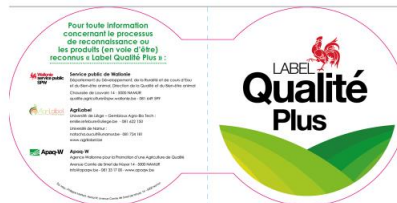


✓ **Création de supports de comm :**

- Brochure
- Roll-up
- Présence à Anuga (Cologne du 7 au 11/10)
- Business Club
- Développement stratégie de comm pour 2024



apaqw.be



Wallonie
Relance



Plus d'infos sur
apaqw.be



apaqw.be

Wallonie
Relance



- Semaine Bio
- Chapiteau en Terre bio à Libramont: présence de producteurs
- Campagne automnale : les transformateurs (1 ambassadeur viande)
- Campagne transversale : "vide ton sac"
- Campagne média en septembre et novembre



Evènements Conso et évènements pro

- JFO
- C'est bon, c'est wallon : dégustation
- Foire agricole de Libramont: 5.000 consommateurs sensibilisés. Interviews d'éleveurs sur le grill pendant les dégustations
- Foire agricole de Battice: 32.000 visiteurs – record d'affluence en 2023
- EAT LOCAL : Visite producteur accueillant + village de producteurs compl + Dégustation 5 plats réalisés par chefs dont Table de Terroir
- Horecatel : dégustation sur stand Apaq-W et avec la FWA à l'ext.
- Business Club AOP/IGP/STG/QD



- Les points de vente de produits majoritairement issus du circuit court peuvent officiellement se labeliser afin d'accepter les éco-chèques comme moyen de paiement.
- Lancement du site internet « En direct de la Ferme » :
[Page Producteurs => Inscription au label](#)
[Page Consommateurs => Points de vente labellisés](#)
- Conférence de Presse et Communiqué de Presse.
- Communication sur les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn) de l'Apag-W, newsletter; relayée par nos partenaires agricoles, les émetteurs de chèques, la presse spécialisée, ...
- Présentation du label sur les foires et salons.

apaqw.be

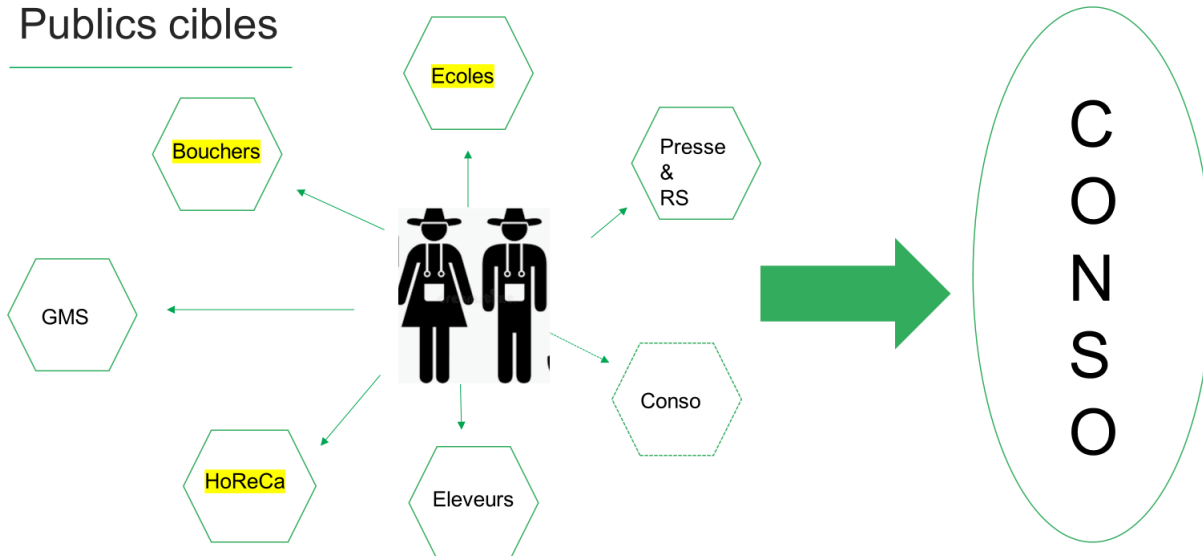




apaqw.be



Publics cibles





VIANDE

DE CHEZ NOUS



apaqw.be

- Diffusion plus intense des spots (TV Nat + TV locales)
- Dégustations GMS
- Visite d'écoles hôtelières
- Libramont : « Black Box »
- Visite d'écoles (primaire/humanité) -> sur l'agriculture en général
- Charte des bouchers
- Visite de restaurateurs
- Etude de consommation
- Business Club : viande
- BBQ VDCN



apaqw.be

- Création et production outils péda (nutritionnel, poisson élevage vs sauvage, ...) pour les jeunes
- Production de goodies (bics, sacs réutilisables, ...), d'impression panneaux transport poissons, etc.
- Création de spots-recette avec nos Ambassadeurs, prêts à diffuser (4 soit 1 par saison) – photos de la recette et vidéos + création de courtes vidéos (shooting éleveur, mise en avant de leur savoir-faire, ...)
- Etude de marché pour la filière aquacole





apaqw.be

Actions transversales 2023

- #jecuisinelocal
- #jecliquelocal
- Table de terroir
- Eat local
- Interface Producteurs/distributeurs
- Evénement pro : Business Club sur thème viande
- Promotion QD
- Campagnes BIO
- En direct de la ferme



MERCI

apaqw.be





Situation sanitaire de la filière aquacole wallonne

Par le Dr François Lieffrig du CER Groupe



Assemblée sectorielle – Aquaculture
20/11/2023

SOCOPRO

Situation sanitaire
Difficultés « administratives »

BQF
20.11.2023

F.Lieffrig





Maladie émergente ++++++

CEV Carp Edema Virus ou KSD Koi Sleeping Disease

- Connue au Japon depuis 1974
- Initialement sur Koï
- Léthargie, posé sur le fond, peut redémarrer si stimulé
- **Considérée comme émergente pour l'OIE**
- Perte d'appétit
- Lésions branchiales → hypoxie
- Enophtalmie + à ++++
- Hypersécrétion mucus
- Concerne carpes communes
- T° 6 à 10 °C → 19°C expérimental , fin hiver début printemps



Figure 1. Carpes koi et carpe commune affectées par la maladie du sommeil. (a) Carpes koi couchées sur le flanc en phase de pseudo-sommeil (flèches rouges). (b-d) carpe commune morte. Noter l'accumulation de mucus sur la peau (flèches blanches) et la présence de lésions de télangiectasies (flèches noires)









Problèmes sanitaires durant ce printemps 2023.

RTFS Rainbow Trout Fry Syndrom
Flavobacterium psychrophilum

Affecte les alevins d'AEC.

Interne :

Anémie + à +++

Rate : Forme : bords arrondis

Volume : + à +++

Couleur : noirâtre



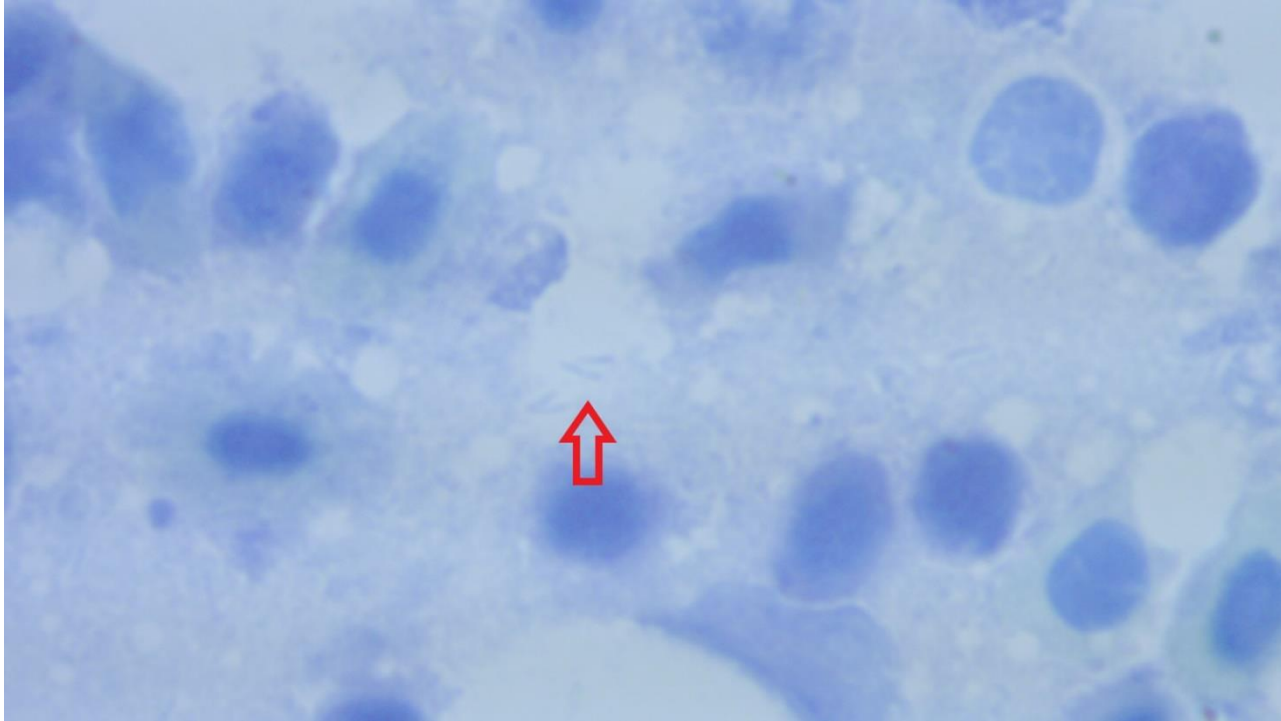


from gross observations, severe anaemia and the isolation of the bacteria on A&O media. In



Figure 86 Rainbow trout fry anaemia, *Cytophaga psychrophila*, showing abdominal distension





RTFS Rainbow Trout Fry Syndrom
Flavobacterium psychrophilum

- Traitements :
- ~~Oxytétracycline~~
- ~~Oxytétracycline double dose~~
- ~~Chloramphénicol~~
- Florfénicol 15 mg/Kg PV pdt 8 jours



Son usage en médecine vétérinaire pourrait être remis en question suite à une résistance croisée avec le linézolide, antibiotique important en médecine humaine !!!



Problèmes sanitaires durant cet été 2023.

Ichthyophthirius multifiliis – « Point blanc » : Cycle.

Cycle d'évolution d'*Ichthyophthirius multifiliis* et de *Cryptocaryon irritans*, responsables des points blancs

Les parasites à l'état libre envahissent la peau, les nageoires et les branchies, et se nourrissent des liquides corporels et des cellules. Chaque parasite est recouvert d'une fine capsule, à l'intérieur de laquelle il se développe, jusqu'à atteindre plus d'un millimètre.

Le kyste éclate et libère un jeune. Pour survivre, celui-ci devra trouver un poisson-hôte en moins de 24 heures.

À l'intérieur du kyste, la cellule se divise pour produire plus de 1 000 particules infectieuses.



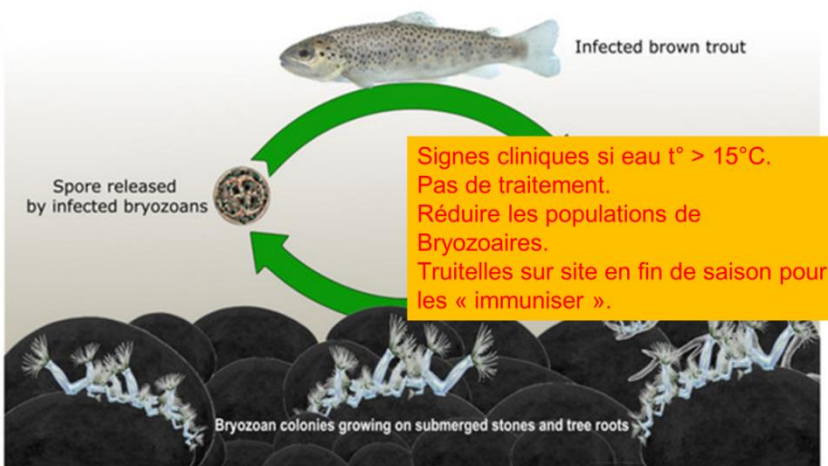
Les parasites matures percent la peau et se détachent de l'hôte. Les plaies peuvent être infectées par les bactéries et les mousses.

En quelques heures, les parasites s'enferment dans une capsule gélatineuse, ou kyste, attachée à un substrat solide.



Problèmes sanitaires durant cet été 2023.

Cycle de *Tetracapsula bryosalmonae*



**Signes cliniques si eau t° > 15°C.
Pas de traitement.
Réduire les populations de Bryozoaires.
Truitelles sur site en fin de saison pour les « immuniser ».**





Problèmes sanitaires durant cet été 2023.

Proliferative Kidney Disease PKD / Hépatonéprite hypertrophiante
Tetracapsula bryosalmonae







Divers 2023

Concerne : Règlement (EC) N°2019/6 – médicaments vétérinaires – administration orale – pisciculture

- Interdiction de fabriquer de l'aliment médicamenté en élevage, si ce n'est pour traiter un seul individu.
- Obligation que cet aliment soit fabriqué à l'usine.
- Prise de contact avec mes confrères aquacoles français F. Esnault et Alain Lebreton (étaient informés mais ne s'avaient pas que ce dossier avait autant « avancé »).
- Prise de contact avec :
 - Aquabio : ne dispose pas des agréments nécessaires pour fabriquer aliment médicamenté.
 - Skretting : peuvent fabriquer mais par 100 Kg minimum, uniquement avec oxytétracycline et acide oxolinique; nécessité ordonnance vétérinaire et obtention autorisation administration française pour exporter.....!!!!!!!!!!!!!!
 - Le Gouessan : minimum 200 Kg, uniquement oxytétracycline; mêmes difficultés administratives.



Divers 2023

Concerne : Règlement (EC) N°2019/6 – médicaments vétérinaires – administration orale – pisciculture

- Prise de contact avec 3 (trois) députés européens wallons.
- Dans les 2 heures, demande d'information complémentaire par un des trois; information fournie le lendemain.
- Aucun accusé de réception des deux autres.
- A ce jours, aucune réponse des trois.

Possibilité d'obtenir une dérogation pour la pisciculture.





Divers 2023

Obligation par l'Agence d'un nouvel enregistrement/agrément :

- Le CER a été sollicité pour participer à une visio-réunion.
- Le CER avait demandé que la profession participe à cette réunion.
- La réunion fut organisée le 13.09.
- Ma question : « Le plan de biosécurité qui va être imposé aux pisciculteurs peut-il être plus contraignant que l'AHL ? ». La question a été posée à la Commission.....



« L'après-CER »

SCIENSANO :

- pour les contrôles sanitaires des piscicultures/le diagnostic des maladies officielles : SHV, NHI, EHNV, ISA, KHV mais uniquement par PCR.

Le CER a fourni toutes les informations techniques, les souches de référence et des prélèvements de terrain pour développer/tester/valider ces outils.

Visite sur le terrain avec la responsable, le Dr B. Lambrecht et sa collaboratrice.

Réunion est prévue (29.11) entre la responsable et vos représentants pour analyser et solutionner les problèmes restant : vétérinaire pour prélèvement, logistique de transport,

ULg – Faculté de Médecine vétérinaire - Plateforme aquaculture :

- pourrait reprendre le « reste » des activités.
- rencontre entre Professeur Alain Vanderplasschen et vos représentants.
- courrier transmis au Ministre Borsus.





Merci pour votre attention.



Etat des lieux du projet d'écloserie



Contexte

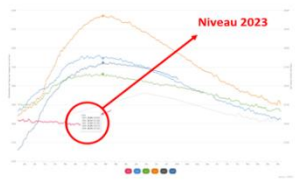
- Mise en œuvre d'une écloserie coopérative pour relocaliser, autonomiser et redéployer la filière salmonicole wallonne.
- Dans le cadre du Plan de Relance pour la Wallonie, Fiche 203, une subvention a été octroyée à l'ASBL SoCorpo pour réaliser le projet : « Etudes de faisabilité préparatoire à la mise en place d'une écloserie coopérative wallonne - phase de démarrage ». Cette subvention prévoyait les éléments suivants :
- Etude juridique
- Etude de gouvernance
- Etude économique
- Etude technique
- Etude environnementale
- Etude architecturale
- Concertation usagers
- Décision d'investissement



Recherches de sites – Scénario 1



Site initialement retenu : La Pisciculture de la Fontaine Aux Truites à Gérouville



Comparaison interannuelle des niveaux de la nappe



Cycle annuel de fonctionnement de la nappe

- Impact important du changement climatique
- Insuffisance de la disponibilité en eau
- Tendance baissière des niveaux de la nappe
- Incertitude de la disponibilité en eau des sources sur du long terme
- Forage au niveau du site dans l'aquifère de Florenville

➔ **Site non retenu**



Recherches de sites – Scénario 2 et 3



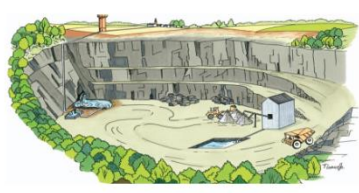
Site et friche industrielle



- Confirmation que le site identifié à Plombière fait l'objet d'un accord de principe pour un autre projet et n'est donc pas disponible.
- Un site des raffineries tirllemontoises a été identifié mais ne convient pas en termes d'infrastructure et de disponibilité en eau.

➔ **Site indisponible**

Carrière



- Aucun site permettant un usage hybride d'eau d'exhaure pour la production d'eau potable et d'alimentation de l'écloserie n'a été identifié.

➔ **Site indisponible**





Recherches de sites – Scénario 4 

Piscicultures de la société New Gabriel Europa

Etudes de terrain des 3 sites d'exploitation de la société New Gabriel Europa : piscicultures de Ligneuille d'Ondenval et du Rôba

- Caractérisation des sites et des infrastructures en place (informations confidentielles).

Ligneuille et Rôba : infrastructures potentiellement valorisables par le projet
 Rôba : ne répond pas aux besoins techniques du projet

- Disponibilité en eau

Ligneuille : disponibilité en eau suffisante pour l'implantation des RAS
 Ondenval : déficit en eau durant les périodes d'étiages



➔ Implantation du projet entrevue sur le site de Ligneuille



Recherches de sites – Scénario 4 

Etudes de terrain site de Ligneuille

Forces

- Infrastructures d'élevage disponibles
- Bâtiments annexes disponibles (bureaux, garages, ateliers, ...)
- Accès et espace permettant l'aménagement des RAS

Faiblesses

- Utilisation d'eau de surface nécessitant:
 - Une désinfection de l'eau en entrée de la pisciculture (UV/ozone)
 - Une gestion thermique des eaux pour maintenir les objectifs de production
- Absence de permis d'environnement pour la production piscicole



➔ Nécessité d'évaluer la balance entre le coût d'acquisition et la valorisation des infrastructures et des équipements.





Recherches de sites – Scénario 4



Piscicultures de la société New Gabriel Europa

Rencontre et échanges avec la gestionnaire de la société New Gabriel Europa pour définir les modalités et les conditions de remise de l'exploitation

- Ensemble des sites piscicoles (parcelles et biens immobiliers) sont à vendre d'un seul tenant.
- Coût d'achat est nettement supérieur à celui entrevu pour le rachat du site de Gérouville.



Recherches de sites – Scénario 4



Etude conception et de dimensionnement de l'écloserie

Ensemble du cycle de production regroupé sur Ligneville

- Infrastructures disponibles
- Gestion technique simplifiée et optimisée
- Potentiel gain sur l'investissement global
- Gestion accrue du risque sanitaire



Faisabilité technique

- Le débit de 40 l/s en eau neuve nécessaire au fonctionnement des RAS correspond au maximum du débit dérivable lors de la phase d'étiage sur l'Ambève à Ligneville.
- L'utilisation de cette eau de surface nécessite sont traitement avant entrée dans le RAS:
 - Passage par la zone de sédimentation notamment lors des épisodes de pluie intense engendrant une forte turbidité de l'eau.
 - Passage par filtre UV pour la désinfection.
- Contrôle thermique du débit entrant dans l'écloserie est nécessaire afin de maintenir l'eau entre 8 et 12°C pour que la phase incubation/éclosion/prégrossissement se déroule correctement.





Recherches de sites – Scénario 4



Etude conception et de dimensionnement de l'écloserie

Coût des infrastructures piscicoles

- Terrassement/Aménagement : 25.000 € HT
- Béton (Fosse de reprise et Biofiltre) : 140.000 € HT
- Equipement RAS Ecloserie et Prégrossissement, transport et Installation : 1.699.835 € HT7
- Reprise éventuelle des raceways : non budgété
- Réaménagement du bâtiment recevant l'écloserie : non budgété



Total : 1.864.835 € HT

Le choix technique a été réalisé à fin de limiter au maximum l'investissement initial mais celui-ci reste élevé suite à la technicité à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de production ainsi que la nécessité du traitement en entrée de l'eau de surface et des variations importantes de température.



Modèle économique

Le plan financier de l'écloserie a été réévalué sur base des besoins spécifiques inhérents aux RAS dimensionnés pour Ligneuville (aliment : 194 tonnes/an – 416 k€ ; Oxygène : 77,6 tonnes/an - 32 K€ ; Energie : 1406 MWh/an – 365 k€).

Les différents postes de dépenses de l'écloserie (coûts fixes et coûts variables) retenus ont été revérifiés et optimisés (ETP, vaccination, intrants RAS, aliment, ...)

Avec cette nouvelle simulation, le prix de vente des truitelles s'élève à 8,13 euros/kg ce qui est supérieur au prix d'attractivité < 8 euros qui est évalué aux alentours de 7 euros/kg.

Cette différence est principalement due à l'augmentation du coût de fonctionnement engendré par les besoins énergétique (365 k€ vs 300 k€) important du RAS dimensionné pour Ligneuville ainsi que pour traiter les eaux de surface du site.

Le prix d'attractivité est également mis à mal par une disponibilité actuelle en truitelles importées aux alentours de 6,5 euros/kg (surproduction/impact climatique).



Conclusions

- Les infrastructures d'élevage disponibles sur le site de Ligneuville ne permettent pas de limiter de manière significative les nouvelles infrastructures piscicoles à mettre en œuvre pour développer le projet d'écloserie. Cet état des lieux ne permet pas de contrebalancer le coût-bénéfice d'acquisition des sites.
- Le coût d'investissement des sites piscicoles de la société New Gabriel Europa cumulé au coût des nouvelles infrastructures piscicoles de l'écloserie prévues englobe le budget prévisionnel du projet. Il ne resterait dès lors pas de budget pour aménager le site, mettre les infrastructures aux normes environnementales identifiées, adapter et rafraîchir les infrastructures ni couvrir les aléas inhérents à la mise en œuvre du projet.
- Les coûts de fonctionnement spécifique au RAS et principalement les frais liés aux besoins énergétiques du système conduisent à un coût de production des truitelles non compétitif et n'atteignant pas le prix d'attractivité pour les pisciculteurs wallons.
- En l'état et principalement au vu des coûts de fonctionnement engendré par le RAS et de la compétitivité du marché le projet d'écloserie n'est pas autoportant.

Programme européen FEAMPA

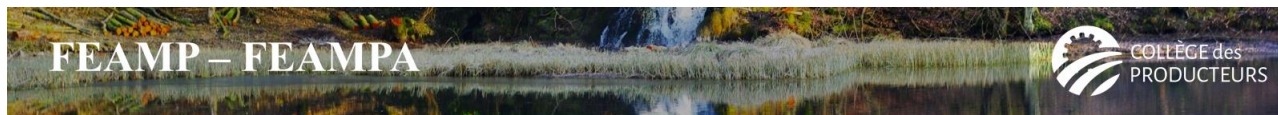


Nouvelle dénomination du **FEAMP** (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche) qui devient le **FEAMPA** (Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture).

Un seul programme pour la Belgique, avec un volet pour la Wallonie.

Budget disponible pour la Wallonie :

8.953.332 euros dont 5.496.332 euros provenant du FEAMPA



Informations concernant le prochain programme wallon cofinancé par le FEAMPA

- **Il est adopté !**

Le GW a approuvé le volet wallon du programme en juillet 2022. La Commission a validé le programme national en décembre 2022. Les critères de sélection des opérations ont été validés par le comité national FEAMP en mars 2023.

- **Quand commence techniquement le programme wallon?**

Les **projets d'intérêt collectif** ne nécessitent pas l'adoption d'une base légale wallonne. Ils sont donc déjà opérationnels. 1^{er} appel → sélection d'un projet aquacole relatif à la crevetticulture (Ulg). 2^e appel → en attente du résultat de sélection du projet déposé par la SoCoPro (Formation). 3^e appel se clôture le 24/11/23.

Les **aides individuelles** nécessitent l'adoption d'une base légale wallonne avant d'être opérationnelles. Le Gouvernement wallon a validé l'AGW en 3^e et dernière lecture. L'avis du Conseil d'état est sollicité sur l'AM (contenant les modalités d'exécution de l'AGW).

→ Lorsque l'avis du Conseil d'état sera reçu, l'administration propose d'organiser une **séance publique expliquant les modalités légales des aides ainsi que les modalités pratiques d'introduction de demandes** (formulaire en ligne dans la nouvelle application CALISTA).

Question au secteur : une séance visioconférence (teams) serait-elle souhaitable pour éviter à tous de se déplacer ?



Assemblée sectorielle – Aquaculture
20/11/2023



Le FEAMP (2014-2020) se clôture ...

Pour information, les dernières demandes de paiement des aides du programme 2014-2020 ont été réceptionnées par l'administration fin septembre 2023 et sont en cours d'examen.

Début 2024, il sera possible de tirer un bilan des aides individuelles sollicitées par les acteurs du secteur et versées à ces derniers.



Assemblée sectorielle – Aquaculture
20/11/2023





Pertes de productions liées à la cohabitation avec le castor



2 salmonicultures et 1 cypriniculture impactées

- Proliférations importantes et non régulées des populations de castor en amont des piscicultures.
- Démultiplication des barrages et destruction de la végétation rivulaire.
- Déviation de l'eau d'alimentation de la pisciculture.
- Intrusion au sein de l'exploitation et obstruction des canalisations.
- Email « Procédure en cas de pertes liées au castor » envoyé à l'ensemble des pisciculteurs le 30/06/2023.
- Proposer une marche à suivre aux pisciculteurs en cas de perte.
- Assurer qu'un protocole soit suivi afin de pouvoir constituer un dossier de demande d'indemnisation.



Assemblée sectorielle – Aquaculture
20/11/2023

Fonds piscicole

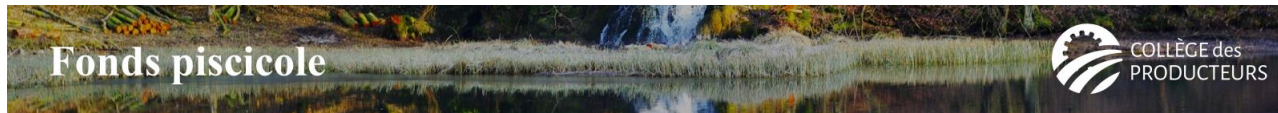


• Informations concernant les fonds du fonds piscicole

- Avec l'augmentation des coûts de production des pisciculteurs, le budget du fonds piscicole alloué aux empoissonnements en truites et en poissons d'étang a été augmenté.
Le montant total des empoissonnements destinés aux fédérations de pêche pour l'année 2024 s'élèvera à environ 400.000 €.
- La proposition du fonds piscicole de décaler les marchés d'empoissonnement soit en sautant une année d'empoissonnement, soit en réduisant le budget d'un quart de celui-ci durant 4 années a été refusée par le comité de gestion.
- Les budgets du fonds piscicole sont des budgets annuels, les crédits non utilisés lors d'un exercice ne peuvent pas être utilisés ultérieurement.
- Le marché pour les empoissonnements 2024 ne pourra donc pas être lancé avant que le budget de l'année soit approuvé par le Gouvernement wallon. Une fois approuvé, les sommes réservées aux empoissonnements pourront être engagées et le marché pourra être lancé
- Il faut donc admettre qu'avec la procédure actuelle, les empoissonnements ne peuvent être réalisés avant fin mars



Assemblée sectorielle – Aquaculture
20/11/2023



Informations concernant les soumissions au fonds piscicole

- Depuis le 1er septembre, les emails ne seront plus autorisés pour inviter à soumissionner ou pour recevoir une offre en procédure négociée sans publication préalable. L'utilisation de la plateforme électronique devient obligatoire (<https://www.publicprocurement.be/>).
- Dans le cadre des marchés de fournitures en truites et poissons d'étang, nous procédons à une première procédure ouverte qui se fait déjà via la plate-forme. Dans un second temps, les lots qui n'ont pas été attribués lors de la première procédure font l'objet d'un second marché par procédure négociée sans publication préalable. Jusqu'à présent, un mail de sollicitation était transmis aux aquaculteurs pour demander une offre de prix. Dorénavant, cette procédure devra également s'effectuer via la plate-forme.
- Toutes les informations relatives à cette procédure seront détaillées dans le cahier spécial des charges qui vous sera transmis pour les prochains marchés de fournitures de truites et poissons d'étang. Des informations sont également reprises sur la plateforme pour expliquer les modalités d'utilisation de celle-ci.



Assemblée sectorielle – Aquaculture
20/11/2023



Truite du Terroir affinée

- ✓ Label de qualité différenciée pour des truites affinées en Wallonie
- ✓ Informer et fidéliser les consommateurs
- ✓ Promouvoir et pérenniser l'aquaculture wallonne et son modèle d'affinage de truites
- Collaboration entre l'Asbl Aquaculteurs de Wallonie et le laboratoire de Biochimie de la Nutrition et de Toxicologie Environnementale de l'UCLouvain.
- Dossier de demande de subvention auprès du SPW ARNE – DQBEA en cours de finalisation.
- Expérimentations de nutrition potentiellement entrevues pour le printemps 2024.



Assemblée sectorielle – Aquaculture
20/11/2023





Merci de votre attention

